

SILENCE
4, Rue Bodin
69001 LYON

Silence

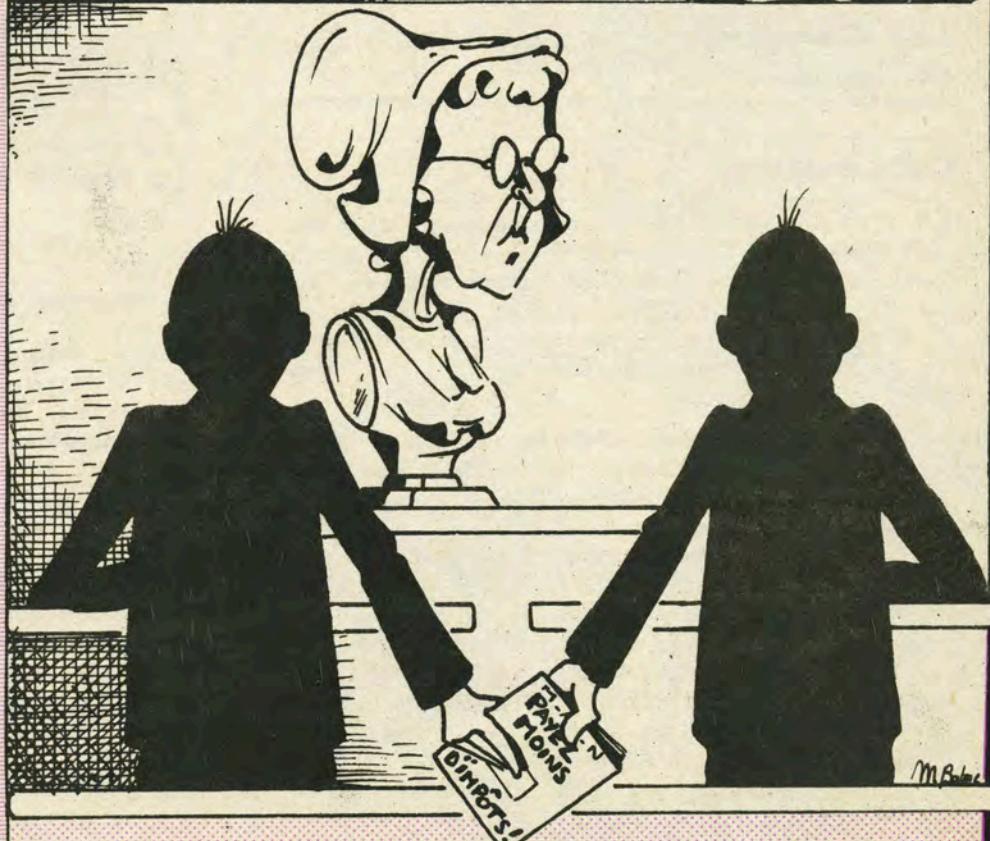
Ecologie, Alternatives, Non-Violence

11 mars 85 - Deuxsemainomadaire N° 65 - 8 francs



A PROPOS DE... LA DESOBÉISSANCE CIVILE

DURALEX SEDLEX



GAUCHE - DROITE
UN TRAIN D'ENFER

----- page 9

NICARAGUA
IDENTITE CULTURELLE ----- page 11

MALVILLE
TOUJOURS DE L'AUDACE ----- page 13

TELES LOCALES
SANS ODEUR NI COULEUR ----- page 15

+ 50 INFOS -----
pages 10 à 16

A PROPOS DE... LA DESOBEISSANCE CIVILE

La désobéissance civile peut-être définie de deux manières:

- soit le refus collectif d'obéir à une loi injuste
- soit la volonté collective de faire ce qui est défendu par une loi injuste.

Dans la pratique, on constate que la première définition est plus employée que la seconde. Aussi, les connotations négatives, voire péjoratives, impliquées par le mot "refus", donnent une fausse idée de ce que constitue en réalité la désobéissance civile.

En effet, la désobéissance civile est avant tout une volonté collective de résister à l'injustice légalisée, en ne collaborant pas avec les lois qui la font vivre. Par conséquent, il est important de noter en préambule que ce n'est pas le refus de la loi que recherche la désobéissance civile, mais le refus de l'injustice légalisée et la volonté de mettre en place une loi plus juste. Dans tous les cas, la désobéissance civile priviliege la justice à la loi. L'une est la fin, l'autre le moyen et il doit y avoir cohérence entre les deux. Malheureusement, la loi ne donne quelquefois qu'une image complètement déformée de la justice tout en restant légale.

"Tout est parfaitement légal" disait tranquillement Erchmann. Il est des situations où le "tout" même légal, est insupportable. C'est précisément dans ces situations où l'on constate une rupture entre loi et justice que la désobéissance civile intervient. Cette intervention a été légalisée par les juges du Tribunal de Nuremberg qui ont décidé que tout être humain, même militaire, avait non seulement le droit mais aussi le devoir de désobéir à la loi nazie du IIIème Reich. Le jugement de NUREMBERG déstabilise la raison d'Etat, il rétablit la justice et surtout il légitime la désobéissance civile.

Les lignes qui suivent n'ont pas la prétention de faire une analyse approfondie de la désobéissance civile; elles n'apportent que des éléments de réflexion "à chaud", vu le peu de temps consacré à les écrire.

LES DANGERS DE L'OBEISSANCE ET DE LA LOI

L'obéissance

Cela peut paraître surprenant de parler des dangers de l'obéissance alors qu'elle vous poursuit depuis notre plus tendre enfance, tel un leitmotif répété à la maison, à l'école, à l'armée, au travail, comme la condition suprême de la récompense, de la réussite, de l'honneur et de l'emploi.

Il est normal d'obéir - d'autant que l'on obéit par habitude - et cette norme est valorisée par la société ou plutôt par ceux qui détiennent le pouvoir car il est bien évident qu'un troupeau de moutons sera toujours plus facile à diriger. Un bel exemple du résultat de l'obéissance est donné par la marche à pas cadencé dans les armées, où l'homme se transforme en automate. Mais l'obéissance ne détruit pas que le soldat, elle sévit également dans le monde du travail où la hiérarchie pressante conduit à déresponsabiliser le salarié. Ne reste alors que l'échiquier du travail qu'un pion à la personnalité dégradée et heureux de son irresponsabilité.

Ces auto-destructions sont dangereuses, mais l'obéissance à la règle peut-être à l'origine d'un processus de destruction encore bien plus important.

La chaise électrique

Stanley Milgram, psychosociologue américain, en a fait la preuve en réalisant plusieurs expériences de grande rigueur scientifique (1). Trois personnes sont les acteurs de ces expériences. L'élève, le moniteur et l'expérimentateur. Le but avoué consiste à analyser les effets de la punition dans le processus d'apprentissage de la mémoire de l'élève. Ce dernier est attaché à une chaise électrique reliée au pupitre du moniteur. Il doit apprendre une liste de couple de mots. A chaque erreur, et sous la pression de l'expérimentateur, le moniteur le punira et lui administrant des décharges électriques d'intensité croissante. En fait, le véritable but de l'expérience consiste à rechercher jusqu'où peut conduire l'obéissance. L'élève, un acteur, qui simulera la douleur, et l'expérimentateur, qui représente l'autorité, sont au courant de la portée réelle de l'expérience. Seul le moniteur ignore tout du but projeté. C'est un simple citoyen anonyme qui est venu proposer ses services à la

Cette réponse montre à quel point nous nous faisons une fausse idée de nous-mêmes. Nous croyons que nous sommes libres, alors que l'obéissance, dans certains cas peut nous entraîner dans un processus de mort.

"Ceux qui ont administré des chocs électriques, écrit Milgram, ne l'ont pas fait pour assouvir des tendances particulièrement agressives, mais l'idée qu'ils avaient de leurs obligations en tant que sujets les y entraînaient moralement. C'est peut-être là l'enseignement essentiel de notre étude: des gens ordinaires dépourvus de toute hostilité en s'acquittant simplement de leurs tâches, peuvent devenir les agents d'un atroce processus de destruction".

Les dangers de la loi

Notre propos n'est pas de rabaisser la loi. Bien au contraire, nous l'estimons non seulement nécessaire pour arbitrer les conflits sociaux, mais en plus et surtout, nous la plaçons à un niveau qui permette de toujours mieux pratiquer et sauvegarder la Justice.

Forts de l'expérience de Milgram, nous voulons principalement souligner les dangers de la loi qui, en s'appuyant sur notre tendance à obéir peut bâtir une société sans foi ni loi, où l'injustice sera légalisée car justifiée par l'assentiment volontaire ou involontaire de l'opinion publique. C'est bien ce qui se passe actuellement dans un régime qui se dit démocratique: l'Afrique du Sud (2).



suite d'une offre parue dans un journal local.

Notre moniteur est donc en face d'un impressionnant pupitre qui comporte une rangée horizontale de trente manettes qui s'échelonnent de 15 à 450 volts et sont assorties de mentions allant de "choc léger" à "attention = choc dangereux". L'expérience commence. L'élève répond aux questions du moniteur et lorsqu'il commet une erreur, le moniteur lui administre une décharge, faible au départ et de plus en plus forte. Chaque fois qu'il hésite, l'expérimentateur le pousse à poursuivre l'expérience. Les difficultés surgissent lorsque l'élève commence à se plaindre et à montrer des signes de malaise. À 75 volts, il gémit. À 120 volts, il demande qu'on arrête. À 150 volts, il supplie qu'on le libère. À mesure que l'intensité des décharges augmente ses protestations deviennent plus pathétiques. À 285 volts, sa seule réaction est un cri d'agonie. Tous les témoins s'accordent pour dire le caractère poignant de la situation. Le moniteur vit un conflit intense. D'un côté la souffrance de l'élève l'incite à s'arrêter; de l'autre, il se sent engagé vis à vis de l'expérimentateur qui le presse et même lui ordonne de continuer.

Pour sortir de ce dilemme, le moniteur doit désobéir. Mais il ne désobéit pas. Les résultats sont là. Parmi les élèves:

- aucun ne refuse à participer à l'expérience
- aucun ne s'arrête avant 300 volts.
- 60% vont jusqu'à 450 volts.

INCROYABLE MAIS VRAI. Les expériences ont été renouvelées à Rome et à Milan, sur des personnes cultivées. Egalement en Afrique du Sud et en Australie. Partout, elles ont donné 85% d'obéissants. La conclusion de cette expérience est sans équivoque: l'obéissance peut tuer l'homme.

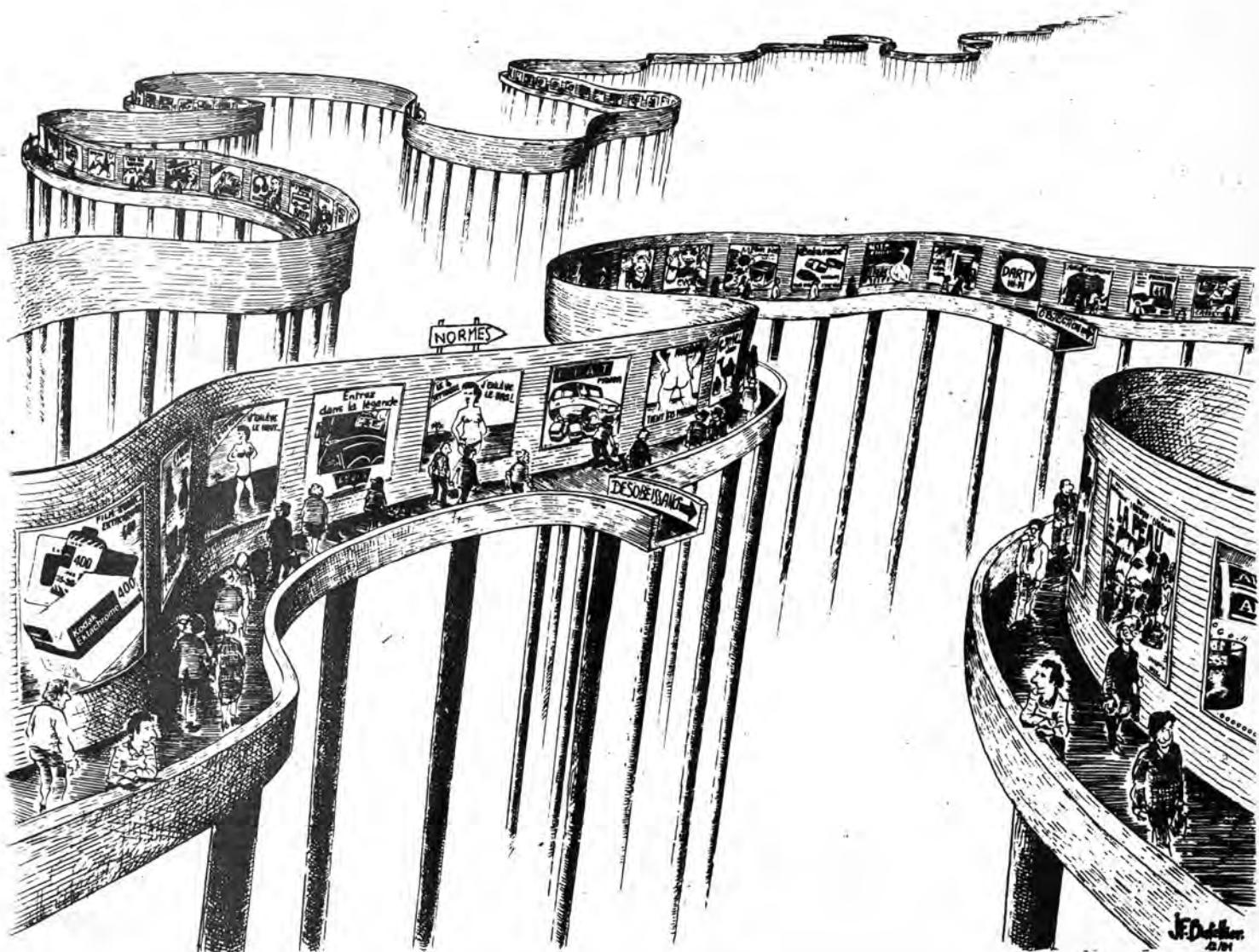
Mais Milgram a également souligné un fait particulièrement troublant et inquiétant. Avant de faire connaître les résultats de ses travaux à ses étudiants, il leur a demandé s'ils avaient une idée du pourcentage de ceux qui s'arrêteraient avant la dose mortelle. Les étudiants de Milgram ont répondu que 95% des "moniteurs" devraient s'arrêter avant la fin.

Dans ce pays, les droits des personnes sont répartis inégalement en fonction de leur race. Bien que se réclamant du libéralisme juridique Ouest-européen, l'Afrique du Sud, au nom de la raison d'Etat, se sert de la loi "démocratique" pour imposer et perpétuer la discrimination raciale. D'autres pays pratiquent la discrimination raciale, mais aucun ne va jusqu'à légaliser ces pratiques par d'injustes lois racistes et iniques. Le principe majeur du droit Sud-Africain est celui de la suprématie du Parlement où seuls les blancs ont le pouvoir. Le Parlement a toute liberté d'établir des textes de lois sur les sujets de son choix. Les rapports avec la justice sont très simples. Le Parlement a voté une loi stipulant expressément que les tribunaux n'avaient pas le droit d'invalider les lois votées par le Parlement. Ce dernier a également adopté une législation qui exclut tout recours au droit coutumier, qui est trop égalitaire. Le juge blanc Sud-Africain ne se retrouve-t-il pas dans la même situation que l'élève de Milgram ? Formé dans la tradition juridique occidentale, il est tenu de faire appliquer des lois racistes et iniques, à faire pâlir d'envie les "Hitler" du 20ème siècle. Il se trouve partagé entre

d'une part sa profession qui lui commande de juger en toute équité et suivant son intime conviction, et d'autre part son rôle social d'exécutant et de bourreau que lui commande la loi du Parlement.

Certains jugent démissionnent, d'autres estiment préférable de rester en place en espérant minimiser l'injustice des lois. Il semble inutile de dresser un tableau des conséquences du régime de l'Apartheid. Tous régimes politiques y compris les régimes démocratiques, sécrètent en eux les germes de tels excès et la Raison d'Etat devient alors pour eux la loi de la terreur, de l'iniquité et de la torture.

Nous devons avoir toujours présent à l'esprit ce danger qui menace toutes les démocraties. Partant de la possibilité, reconnue par la majorité des citoyens, de fabriquer et de promulguer lui-même des lois, l'état est tenté de ne faire que sa loi. La tentation du totalitarisme existe. Il est tellement plus simple de gouverner sans s'informer ni discuter. Insensiblement la tâche devient de plus en plus facile car l'opinion publique s'endort et meurt, ce qui permet de supprimer les conflits.



Or une démocratie authentique a besoin de conflits pour vivre. Toute démocratie se doit de privilégier la gestion contradictoire des conflits et non la loi unilatérale de l'Etat.

FONDEMENTS DE LA DESOBEISSANCE CIVILE

Dans un article sur la désobéissance civile à travers l'Histoire (3), Christian MELLON écrit: "La conviction qu'il est légitime de désobéir à une loi injuste est une conviction très ancienne. Mais en rigeur de termes, elle fonde l'objection de conscience, non la désobéissance civile. Une chose en effet est l'affirmation d'un droit inaliénable de toute conscience à s'insurger contre toute injustice, même légale, autre chose est la découverte qu'il est possible d'affaiblir, voire de renverser un pouvoir quelconque en lui désobéissant massivement".

C'est un américain, Henri David THOREAU (4) à qui nous devons l'appellation de "désobéissance civile" lorsqu'il traite de la nécessité de désobéir aux lois fondamentalement injustes, à l'occasion d'une conférence dont le texte fut publié sous le titre: "Sur la désobéissance civile". Mais curieusement Thoreau n'est pas le père de la désobéissance civile, car d'une part il ne traite que de la nécessité morale de l'objection de conscience et de la cohérence interne entre les idées et les actes, et d'autre part, même s'il avait développé une argumentation sur le sujet, il faudrait en laisser la paternité à un autre homme, Etienne de LA BOETIE qui a écrit dans son "discours de la servitude volontaire" (5) au sujet de l'Etat, en s'adressant à ses concitoyens: "Je ne veux pas que vous le poussiez ou l'ébranliez, mais seulement que vous ne souteniez plus, et vous verrez comme un grand colosse à qui on a dérobé sa base, de son poids même fondre en bas et se rompre". Etienne de la Boétie avait compris que la désobéissance civile est une force qui repose sur deux constatations:

- d'une part, tout Etat a besoin de la coopération volontaire ou involontaire de la plus grande partie de la population pour promulguer et surtout pour appliquer la loi,

- d'autre part, le retrait collectif, même partiel de cette coopération peut empêcher à terme la promulgation ou l'application de la loi.

Ne plus coopérer...

C'est à Gandhi que nous devons les meilleurs extraits sur la force de la désobéissance civile:

"Ce ne sont pas tant les fusils britanniques qui sont responsables de notre sujetion, que notre coopération volontaire" (6) et encore: "Le gouvernement n'a aucun pouvoir en dehors de la coopération volontaire ou forcée du peuple. La force qu'il exerce, c'est notre peuple qui la lui donne entièrement" (7).



Plus proche de nous, c'est Vladimir BOVKOVSKY qui s'exprime en ces termes: "Nous avons compris une grande vérité, à savoir que ce n'est pas le fusil, ce ne sont pas les chars, ce n'est pas la bombe atomique qui engendrent le pouvoir et le pouvoir ne repose pas sur eux. Le pouvoir naît de la docilité de l'homme, du fait qu'il accepte d'obéir" (8). Ou José ORTEGA Y GASSET qui proclame que: "Jamais personne n'a commandé sur la terre en puisant l'aliment essentiel de son commandement ailleurs que dans l'opinion publique" (9).

Toutes ces analyses soulignent l'importance de l'opinion publique et sa part de responsabilité dans les choix législatifs de son état. Ce qui fait l'injustice, ce n'est pas tant la loi injuste que l'obéissance à cette loi. Or l'obéissance à la loi engage la responsabilité du citoyen qui est responsable non seulement de ce qu'il fait, mais aussi de ce qu'il laisse faire. Bien entendu, le pouvoir est tout heureux d'excuser cette responsabilité.

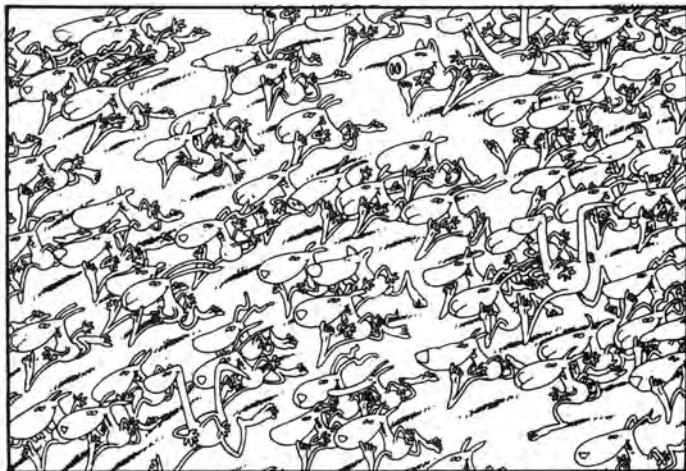


sabilité par omission en expliquant que l'incompétence du citoyen moyen l'empêche par exemple de se rendre compte dans le domaine de la dissuasion nucléaire que la terreur, même en équilibre, c'est toujours la terreur ! Mais dans le même domaine, le pouvoir ne manquera pas une autre fois de souligner que ses choix sont partagés par l'opinion publique. Ainsi le Président Giscard d'Estaing faisait remarquer, quand il augmentait le budget militaire que: "La collectivité nationale n'a pas du tout réagi négativement au fait que (...) le seul budget qui connaîtra une augmentation sensible sera le budget de la défense" (10).

La désobéissance civile est donc précédée non seulement de la prise de conscience d'une injustice intolérable, mais aussi du sentiment que l'on est responsable de cette injustice par notre soumission à la loi qui la nourrit.

"Si les injustices sont aussi profondément enracinées dans les sociétés, c'est parce qu'elles bénéficient de la complicité, c'est-à-dire de la coopération de la majorité de membres de ces sociétés" (11).

... de manière collective



Toute l'action de désobéissance civile sera ensuite centrée sur la non-collaboration ou la non-coopération du plus grand nombre. Elle visera à dépasser le stade de l'objection de conscience, ou désobéissance civile individuelle, afin de non seulement DIRE non à la loi injuste, mais aussi à la FAIRE cesser, pour la remplacer par une loi plus juste. Par une formule rapide, Christian MELLON précise la différence entre l'objection de conscience et la désobéissance civile, lorsqu'il écrit: "qu'un désobéissant, c'est un martyr. Cent mille, c'est une force" (12).

Ainsi, pendant la seconde guerre mondiale, Franz Jägger-Statter a été condamné à mort et exécuté en 1943 pour avoir refusé de servir dans l'armée hitlérienne, mais son acte héroïque et responsable n'a pu empêcher la terreur nazie. En revanche, les actions de non-collaboration collective des peuples Danois, Bulgares, ou Belges avec l'envahisseur Allemand ont permis à beaucoup de juifs d'échapper aux fours

crématoires. Malheureusement, dans le même temps, l'acceptation tacite et même la collaboration de certaines associations juives avec le régime hitlérien ont favorisé le mouvement à l'extermination de leur peuple.

Si le pouvoir demeure insensible aux prises de positions isolées, il a besoin que la collectivité soit à ses cotés. La loi pénale française illustre bien ces préférences quand elle réprime le refus collectif à l'impôt et son incitation, sans prévoir de sanction pour le refus individuel. Ainsi, la collectivité des citoyens doit avoir conscience de la force que représente sa non-collaboration et se sentir responsable de cette force, dont le non-usage va consolider le pouvoir et dont seul l'usage est susceptible de constituer un contre-pouvoir.

L'avenir de ce contre-pouvoir qui est la désobéissance civile est-il prometteur ? Il dépendra de l'éveil de cette majorité, encore bien silencieuse. En tout cas, il ne le sera que dans la mesure où l'expression de cette majorité ne viendra pas rétablir une autre injustice. Pour nous en effet, il ne s'agit pas de remplacer une loi injuste par une autre loi injuste. Face à une loi injuste, nous avons trois attitudes possibles qui sont: la non-violence, la collaboration passive ou active, la violence. Il se trouve que dans la plupart des cas, l'Histoire nous apprend qu'une part majoritaire de la société est tentée par la collaboration passive qui sauvegarde dans l'immédiat sa tranquillité, sa sécurité, et son confort. La part minoritaire se partageant entre les collaborateurs actifs toujours "dans le sens du vent", les résistants armés et les résistants non-violents. Il faut le rappeler ici, à la suite de Gandhi et avec cette phrase de Jean-Marie MULLER: "Si le choix n'était qu'entre la résistance violente et la collaboration, alors mieux vaudrait choisir la résistance violente" (13). Car il vaut mieux être vioents pour plus de justice, que lâches et renforcer l'injustice.

Le choix de la non-violence

Il n'en demeure pas moins que la violence appelle la violence, et finit par légitimer celle qui reste la plus forte, et la plus injuste. Il convient donc de lui préférer la non-violence, qui respecte l'Homme tout en demeurant une arme, mais l'arme humaine par excellence, parce qu'elle rend plus humains à la fois ceux qui la manient et ceux qui en subissent le choc.

En fait l'action de désobéir à la loi est motivée par une volonté d'obéir à une loi juste. Si l'on veut conserver cette volonté intacte, alors il faut s'interdire de recourir à des moyens injustes et qu'est-ce qui fonde l'injustice sinon la non-violence ? Ce choix de la non-violence n'est pas uniquement le fruit d'un raisonnement, il est aussi celui de l'épreuve que la réalité a désigné. Dans le texte de son allocution, prononcé par Bohdan Cywinski, à l'occasion de la remise de son prix NOBEL de la Paix, Lech WALESKA, porte-parole du syndicat SOLIDARITE - qui a choisi la désobéissance civile - a une phrase significative:

MÉFIONS-NOUS SURTOUT DE CELUI-LÀ !



"La conclusion que j'ai tiré de cette expérience a été que nous ne pouvons nous opposer efficacement à la violence que lorsque nous n'en faisons pas usage nous-mêmes".

Il est bien évident que le peuple Polonais a fait l'usage d'une autre force pour résister à l'injustice, et c'est précisément cette autre force que nous appellons la NON-VIOLENCE et dont l'arme principale est la désobéissance civile.

La désobéissance civile, écrit Gandhi: "est une force qui, si elle devenait universelle, révolutionnerait les idéaux sociaux et mettrait fin au despotisme et au militarisme envahissant"(14). Il disait aussi: "Plus il y a de travail à la base et moins il y a de dictature au sommet"(15). Il faudra veiller à ce que cette force demeure toujours dans sa ligne non-violente afin que d'une part la non-collaboration ne s'attaque pas à une loi juste, et que d'autre part ce soit toujours une loi plus juste qui soit l'objectif de l'action. Tout le problème est de savoir ce qui est juste.



QU'EST CE QUI EST JUSTE?

La justice n'existe pas. On ne peut se faire qu'une idée limitée de ce qui est juste, et la loi traduit cette idée. Par rapport à la Justice, la loi apparaît comme la libération par rapport à la liberté. Ainsi la loi ne peut être qu'une image de la justice et "sa fonction est à la fois de garantir l'ordre et de promouvoir une meilleure justice sans que l'on puisse dissocier ces deux tâches l'une de l'autre" (16). Elle aura notamment pour rôle de réglementer les conflits sociaux, de telle sorte que la violence et l'arbitraire ne puissent se donner libre court. Cette fonction et ce rôle ne seront menés à bien que si la loi reste au service de la Justice. "Ce n'est pas la loi qui doit dicter ce qui est juste, mais ce qui est juste qui doit dicter la loi" (17).

On constate que les conflits que la loi doit arbitrer opposent bien souvent l'Etat, qui représente l'intérêt général, à la collectivité, qui représente la somme des intérêts particuliers. La loi devrait être l'arbitre qui protège la collectivité contre les excès de l'Etat, et inversement. Or cet arbitrage est en réalité arbitraire car même dans les régimes démocratiques, où la démocratie est bien souvent plus formelle que réelle, la loi est en fait une émanation directe de l'Etat, avec une nuance de consultation démocratique.

Il apparaît difficile dans ces conditions de construire la Justice, car bien souvent, la tentation est grande pour le pouvoir d'agir de manière unilatérale en dépit des règles démocratiques, et si la loi n'est plus que l'image du pouvoir dont la force est basée sur la violence de sa police et de son armée, alors la loi ne peut plus être juste. C'est alors qu'apparaît le culte de l'ordre qui, en bâillonnant l'opinion publique, supprime toute possibilité de conflit considéré comme un désordre. Lorsque la loi n'est plus que l'image de la raison d'Etat, lorsqu'elle oublie de prendre en compte la raison tout court, alors elle constitue un danger réel pour la Justice et pour la démocratie. Le problème n'est pas simple car la loi doit être à la fois ferme et souple. Ferme en tant qu'image de la Justice, souple car il ne s'agit que d'une image à relativiser.

Nous avons vu que l'Etat détient le monopole de la force violente pour faire appliquer la loi; et il a de surcroît le privilège de faire et de défaire la loi, ce qui risque d'aboutir à un état de non droit. La désobéissance civile est le seul moyen de stopper cet engrenage. En effet, l'usage de la violence ne peut qu'attiser et légitimer la force de l'ordre; quant à celui de la passivité, on sait qu'elle ne peut la conforter.

Notre propos, rappelons-le, n'est pas d'interdire à l'Etat de défendre la société contre les abus des citoyens, ce qui est tout

à fait légitime; nous voulons seulement souligner que l'Etat s'octroie injustement à lui seul des moyens de répressions violents et ne permet pas à la société de se défendre contre ses abus. Mais comment imaginer qu'un Etat reconnaîsse à ses citoyens le droit de se défendre contre lui. "La désobéissance civile, disait Gandhi, est l'affirmation d'un droit que la loi devrait donner, mais refuse" (18). A cela, Jean-Marie Müller répond que l'"on ne peut sans contradiction demander à la loi de reconnaître le droit de désobéir à la loi". Et il termine en disant que: "ce droit ne peut être formulé qu'à partir des exigences de la morale" et que "la morale a ses lois que la loi ne reconnaît pas" (19).

Précisément, dans nos états où nous étoffons sous les excès de la politique politique, ne serait-il pas urgent de reconnaître les lois de la morale ?

La morale contre la majorité

La démocratie postule que la Justice est l'émanation de la majorité. Oublions que nous vivons en démocratie trop formelle et imaginons une démocratie plus authentique. Dans ce dernier cas, il semble que la règle de la majorité soit un juste rempart contre les excès des abus. Mais ce rempart est insuffisant pour protéger les valeurs fondamentales de Justice et de Liberté, qui sont au delà de la loi de la majorité et ne sauraient s'y soustraire. Gandhi est catégorique sur ce point: "La loi de la majorité n'a rien à dire là où la conscience doit se prononcer" (20).

Or c'est bien dans la conscience que la désobéissance civile prend racine. Reste le problème de la force de la désobéissance civile. Car comme l'écrivait Bernanos: "Il ne suffit pas d'avoir raison contre l'erreur, il faut en avoir raison" (21). Et il est faux de vouloir jouer les candides et de prétendre avec le Pape, qu'il suffit d'aimer. La vraie question est de savoir comment aimer, ce qui suppose le choix des moyens d'actions politiques autres que la violence si l'on tient à la justice. "La fin justifie les moyens", entendons-nous dire souvent, quitte à employer n'importe quoi. Mais ce qui compte pour l'homme, ce sont précisément ces moyens qui représentent le temps présent et non la fin, du domaine du fu-

tur. Et peu importe dans ces conditions que la fin soit juste si les moyens ne le sont pas. Seule la non-violence considère comme essentielle cette cohérence entre la Justice recherchée et les moyens de recherche. Elle constitue la seule alternative à la violence en s'appuyant sur la force de la parole et du nombre. Ainsi, contrairement aux idées reçues, les techniques de l'action non-violente - dont la désobéissance civile - peuvent être une arme



de persuasion et de contrainte pour non seulement instaurer mais aussi pour préserver ce qui est juste. En parlant de son passé politique et de l'indépendance de son pays, Nehru est très clair sur ce point: "On a dit que l'action non-violente était une chimère, elle a été ici le seul moyen réel d'action politique" (22). D'ailleurs Gandhi lui-même a rappelé qu'il "n'a jamais présenté la non-violence comme un Credo, mais comme une méthode politique destinée à résoudre les problèmes politiques" (23). Et César Chavez, au cœur de la lutte des Chiapas, rappelle que: "Ce n'est pas parce que nous voulons sauver notre âme que nous sommes non-violents. Nous sommes non-violents parce que nous voulons obtenir la justice sociale pour les ouvriers" (24).

En utilisant le contre-pouvoir que constitue la désobéissance civile non-violente, la collectivité met en place un débat contradictoire plus favorable à l'éclosion de la Justice, où le conflit peut s'exprimer et la démocratie exister. En effet, "si la désobéis-



L'Ecologie doit s'affirmer comme une alternative à la société actuelle et ne saurait se cantonner aux seuls domaines de la protection de la nature.

L'Ecologie doit progressivement à partir des idées fondamentales sur lesquelles elle repose, s'ouvrir à tous les problèmes de société.

L'Ecologie n'est pas une idéologie fixe. Elle est en perpétuelle évolution en fonction de l'évolution du milieu environnant. Sans perdre de vue le but vers lequel nous tendons, elle doit être capable de s'adapter à l'actualité.

Cette évolution nécessite débat et circulation de l'information. Il n'est pas de fonctionnement écologique sans que chacun puisse prendre la parole et exprimer ses idées.

Face à cette nécessité de débat, nous avons créé le journal SILENCE.

SILENCE, Journal Ecologique se veut un lien et un lieu de débat entre toutes les associations et les individus qui se reconnaissent de près ou de loin dans l'Ecologie et qui estime avoir à participer au débat général.

SILENCE espère ainsi développer les idées écologistes auprès d'un plus large public.

L'association COURANT ALTERNATIF qui gère le journal n'entend pas se faire plaisir à écrire des articles. Son rôle se limite à collecter l'information et à la publier. C'est vous qui écrivez, individuellement ou collectivement. Nous nous contenterons de la réalisation technique.

Dans chaque numéro de SILENCE vous trouverez :

- un dossier central sur un sujet bien particulier;

- un certain nombre de pages complémentaires d'actualités : annonces de manifestations, de réunions, compte-rendus, courrier des lecteurs, fiches de lectures, échange de presse, procès, campagnes en cours ...

- lorsqu'il reste de la place, un boutein des associations où celles-ci se présentent sous la forme qu'elles préfèrent. (Pour les radios libres, il est possible de présenter des émissions).

SILENCE est publié tous les quinze jours sauf pendant les vacances. Il est diffusé exclusivement par correspondance à l'exception de quelques points de vente alternatifs.

Pour diffuser le journal, nous vous demandons de nous communiquer les adresses des gens ou groupes susceptibles d'être intéressés par le journal. Si vous recevez le journal sans savoir pourquoi c'est probablement parce qu'on nous a communiqué votre adresse.

Ce journal doit créer un véritable réseau de correspondances entre ceux qui participent aux débats d'idées, ceux qui développent une pratique alternative.

SILENCE doit nous permettre de commencer à vivre nos idées.

Ce journal est réalisé par une équipe de bénévoles de A à Z à l'exception de l'impression. L'équipe ne demande qu'à s'agrandir. Nous sommes toujours prêts à vous apprendre comment nous réalisons ce journal.

L'association COURANT ALTERNATIF s'occupe également de la vente en gros et en détail du papier recyclé et de la gestion de la MAISON DE L'ECOLOGIE. Pour tout renseignement, nous écrire ou venir nous voir.

Permanences les lundis, mercredis et vendredis de 14 h à 19 h. Adresse : 4 rue Bodin, 69001 Lyon. Tél: (7)827 29 82.

Silence l'actualité

GAUCHE DROITE

UN TRAIN D'ENFER

Où il ne faut pas confondre vitesse et précipitation

Quand j'ai voulu prendre le train, il y a quelques années avec mes copines et mes copains, on a eu un petit problème. J'étais arrivée en avance à la gare avec ma bicyclette et tous mes bagages. Je ne vous explique pas comme c'est pratique. Les trains français sont tellement bien foutu avec leur trois marches d'accès au wagon que je n'ai jamais réussi à faire monter cette foutue bicyclette sur la plate-forme. J'ailaissé tout mon barda sur le quai et je suis montée à l'intérieur pour demander un coup de main.

C'était un wagon de seconde classe. De type corail. Je me suis avancée dans la travée centrale. Les places étaient presque déjà toutes prises. Il y avait des personnes de tout âge: des mémés en train de bavarder dans leur patois local, un type à droite, debout sur son siège, un bandeau sur l'oeil en train de s'engueuler avec les deux personnes assises derrière lui, de jeunes cadres un peu partout en train de faire de sombre calculs sur leurs calculettes électroniques, des gamins en train de courir dans la travée et leurs parents qui leur courrait après pour qu'ils s'assoint sagement à gauche ou à droite, des jeunes lisant Libé à gauche, le Figaro-Magazine à droite... J'ai repéré un gars d'une quarantaine d'années, l'air costaud, moustache, badge Solidarnosc et "touche pas à mon pote" sur le revers de son bleu. Je lui ai parlé de ma bicyclette mais il m'a répondu qu'il avait autre chose à faire. Il a repris sa conversation avec son voisin de droite, de l'autre côté de la travée, un type un peu gras qui suait sous son costard cravate et qui avait l'air de se moquer éperdument de ce que racontait son voisin à la moustache.

Un peu plus loin, j'ai repéré un jeune au look branché, walk-man sur les oreilles, un journal ouvert devant lui sur une page avec une pub pour "Radio-Solidarité". Il regardait par la fenêtre loin devant lui, perdu dans un rêve, attendant que le train démarre. J'ai réussi à lui montrer que j'existaïs, non sans mal, mais dès que j'ai eu le malheur de parler de la bicyclette qui m'attendait sur le quai de la gare, il a rebranché son casque à musique et s'est dépêché de rattrapper un rêve momentanément oublié...

L'ambiance commençait à me gonfler sérieusement quand les copains sont arrivés à leur tour sur le quai. Avec leurs bicuclettes. Je suis descendue à leur rencontre. Je leur ai décrit ce qui se passait à l'intérieur. On s'est bien regardé. Je ne sais plus qui a eu l'idée en premier mais finalement, malgré la distance qu'il y avait à faire, on a fixé nos sacs sur les portebagages et l'on est parti en bicyclette.

Nous avons pédalé pendant longtemps. On s'est pris un certain nombre d'orages et même de la neige, un jour, en passant un col. De temps en temps, on passait à coté de la voie ferrée où les trains nous dépassaient à un rythme d'enfer. Derrière les vitres, c'était toujours les mêmes visages anonymes. Le bruit saccadé des roues sur les rails était toujours le même et l'on avait chaque fois l'impression de voir passer le même train... Tout au plus, ils roulaient chaque fois un peu plus vite.

Le voyage a duré longtemps. Plus longtemps qu'on ne croyait. On a crevé plusieurs fois. On a pris des buches et on a frolé plusieurs fois l'accident grave. Mais quand même, tour de roue après tour de roue, appuyant sur nos pédales, nous avancions chaque jour un petit peu.

Un jour, nous sommes arrivés au pied d'une immense montagne, le Mont Crise comme nous l'avions indiqué sur la carte La découverte-Maspéro. Elle était tellement haute que les sommets se perdaient dans la brume. Certains ont demandé à s'arrêter un moment et autour d'un bon feu de bois, on a discuté de ce que l'on allait faire. Certains étaient partisans de prendre le train qui empruntait à cet endroit un tunnel. D'autres, dont moi, pensions qu'il fallait aller jusqu'au bout quitte à se perdre sur les petites routes dans

International

..... REAGAN APPEL A L'AIDE DES "CONTRAS" AU NICARAGUA

Se moquant apparemment du droit international, le grand manitou Reagan demande à son congrès de voter un budget de 14 milliards de dollars pour venir en aide à la contre-révolution nicaraguayenne contre les sandinistes. Faisant appel à la légitimité plutôt qu'à la légalité, Reagan et son gouvernement, dans un discours du 23 février, ont essayé de faire passer leur point de vue dans l'opinion américaine. Cette conférence de presse arrive quelques jours après l'échec du sommet des pays d'Amérique Centrale, sommet qui n'avait pas pu se tenir à cause précisément de la volonté des USA de s'y opposer, par Costa-Rica interposé. La tension monte une nouvelle fois aux frontières nicaraguayennes, espérons que les pays occidentaux seront à la hauteur du congrès américains et sauront faire pression sur Reagan pour l'empêcher de se lancer dans une nouvelle guerre.

..... MORT D'UN DES CHEFS DE LA RESISTANCE AFGHANE

Abdel Kader, chef du Jamiat-E-Islami, l'un des parti les mieux organisés de la résistance afghane est mort le 14 décembre en roulant avec sa jeep sur une mine. C'est un coup dur pour la résistance qui se trouve confronté au Khad (KGB afghan) de plus en plus compétent sur le terrain. Cette mort fait le jeu des Russes également dans le fait qu'elle permet de relancer la discorde sous-jacente qui existe entre les différentes tribus de la résistance. La 6ème année de résistance s'annonce un peu plus dure.

..... VIVEMENT 86

Alors que Djibao, leader FLNK redoute que l'on n'ait pas résolu le problème de la Kanakie avant 86, les partisans du RPCR manifestent aux cris de "Vivement 86". En attendant, le RPR français publie 8 pages de pub. dans Paris-Match pour expliquer ce qui se passe (!), les gendarmes continuent à cogner sur les kanaks quand l'extrême-droite manifeste et le nombre des blessés et des morts se compte presque exclusivement dans le même camp... Bizarre, bizarre !

Pacifisme

..... A NE PAS LOUPER !

Un autocollant plagiat sortira à l'occasion du Carnaval de la Paix et sera vendu en soutien à celui-ci. Tirage limité à 750 ex. Une pièce de collection à ne pas louper ! Rendez-vous au carnaval, le jeudi 14 mars à partir de 17 h.

..... DERNIERE REPETITION AVANT LE CARNAVAL DE LA PAIX

Ceux et celles qui veulent aider pendant le carnaval de la paix, une dernière réunion pour discuter de ce qui se fera sur l'itinéraire de la manifestation aura lieu le mercredi 13 mars à 20 h, 4 rue Bodin 69001 LYON.

le brouillard. Finalement, le groupe s'est scindé en deux et nous avons vu nos camarades, Huguette, Haroun, Brice et les autres partir en direction de la gare la plus proche. Nous sommes remontés sur nos machines et suant sang et eau, nous avons attaqué l'ascension.

Quelques temps plus tard, quand nous sommes arrivés de l'autre côté, nous avons découvert un paysage nouveau que nous ne connaissons pas. Je vous laisse imaginer l'ivresse de la descente. Au pied de la montagne, nous avons cherché l'autre extrémité du tunnel. Nous ne l'avons jamais trouvé.

Sale Môme.

Pollution

..... UNION CARBIDE: TOUT VA BIEN !

Malgré une perte de 18 millions de dollars due à l'accident de Bophal, Union Carbide annonce un bénéfice de 323 millions de dollars pour l'année 84 soit une hausse de 7% par rapport à l'année précédente. Les Indiens n'ont même plus leur yeux pour pleurer.

..... UN FILM VIDEO SUR LES PLUIES ACIDES

Une cassette vidéo reprenant une émission de la télévision suisse est disponible sur le problème de la mort des forêts auprès de Henri PER-SAT c/o FRAPNA Université Lyon I 69622 VILLEURBANNE CEDEX pour la région Rhône-Alpes ou auprès de Solange FER-NEX 68480 BIEDERTHAL pour les autres.

..... ENQUETE RHONE-POULENC

Les Amis de la Terre de Grenoble vous invite le 14 mars à 18h30 à une réunion à leur siège, 11 rue Millet, sur le thème "Quelle campagne mener en liaison avec la future Enquête d'Utilité Publique Rhône-Poulenç à Pont-de-Claix ?".

..... LE CATALYSEUR DES POTS D'ECHAPPEMENT: UN SYSTEME DEPASSE ?

De nouveaux systèmes de réducteurs de pollutions à la sortie des pots d'échappements sont actuellement révélés au public, permettant une meilleure combustion des gaz d'échappement. Cela éviterait pour les constructeurs français de passer à l'essence sans plomb... Cela ne change strictement rien à la nocivité du plomb qui n'est pas seulement un problème pour la forêt mais surtout pour la santé de tous.

..... LA LITTORALE - BHOPAL : MEME COMBAT

Un rapport confidentiel du CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) rendu public par France-Inter fait état qu'un accident de type bophal est possible à l'usine d'Union Carbide de Béziers: la Littorale. Quand on connaît le sérieux du CEA dans le domaine du nucléaire (!), on ne peut douter de ses conclusions: l'usine doit être très dangereuses. Ce qui par contre est à prendre avec des pincettes est la suite de l'information: le CEA dit qu'il faudrait appliquer des normes nucléaires sur cette usine pour en garantir la sécurité... Tiens, tiens, faut-il y voir là quelques malices qui sous-entendent que le nucléaire est beaucoup mieux que le chimique ? Ce genre d'informations confidentielles que l'on entend partout me laisse rêveur !

M.B.

..... RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES EFFETS DU FLUOR DE CALCIUM...

Je suis à la recherche d'informations concernant le fluor de Calcium, sous-produit de la transformation de l'hexafluorure d'uranium.

L'Usine FBFC de Romans envisage de déposer dans une décharge contrôlée des fûts contenant ce fluor de calcium; le volume concerné est de 800 fûts par an mais après avoir déchargés ceux actuellement stockés à l'air libre.

Naturellement toutes les autorités concernées sont d'accord. La municipalité du coin prétend, quant à elle, être mise devant le fait et n'a pas d'accord à donner. Il est vrai que l'autorisation de "décharge contrôlée pour ordures ménagères et déchets industriels sans risque et assimilables aux ordures ménagères" avait été donnée par cette dernière, il y a quelques années.

J'aimerais une réponse rapide, les actions à mener sont limitées, mais nous ne devons pas perdre de temps.

Josiane BERGERET
Quartier St-Vérand
26750 ST-PAUL LES ROMANS.

..... UN GROUPE SUR LES PLUIES ACIDES DANS L'ISERE.....

Créé à l'intiative de Jeunes et Nature de l'Isère, sa première réunion a réuni une trentaine de personnes. Une exposition et un autocollant vont être réalisés. Une intervention, le 17 mars, au cours de la traversée du Vercors à ski de fond, aura lieu pour sensibiliser les skieurs à ce sujet et avoir un écho au niveau de la presse. Contact: Jeunes et Nature, Route du Pré communal, 38700 LA TRONCHE Tel:(76)44.08.55

..... LE NUCLEAIRE COMPLICE DE LA MORT DES FORETS

Dans une série d'articles publiés par le Progrès (13, 18, 25 et 26 février), consacrés à la mort des forêts, on y trouve une nouvelle hypothèse du Professeur Allemand Reichelt. Il semblerait que les vapeurs qui s'échappent des réacteurs contiennent des fongicides et des fibres d'amiantes ainsi que certains produits toxiques utilisés dans les circuits de refroidissement.

..... CAMPAGNE DE CARTES POSTALES CONTRE LE PLUMB DANS L'ESSENCE

Une campagne de cartes postales sur le thème "Essence sans plomb, vive la vie !" à envoyer au secrétaire d'Etat chargé de la consommation ont été édités par l'APFS, 7 rue Sé-dillot 67000 STRASBOURG Tel:(88)36.27.93

Nombril

..... MOTS CROISES: PLUS QU'UN DISQUE A GAGNER !

Le neuvième disque va à Jacqueline POUX, qui bien qu'habitant à Besançon devra trouver le moyen de venir le prendre sur place. Dès le dixième gagnant connu, nous vous donneront la solution...

..... LES SOIREEES SYMPAS DU JOURNAL SILENCE

Ce journal n'est pas seulement lisible: il est aussi réalisable par vous. Vous disposez d'un peu de temps libre, vous rêvez de savoir faire un journal, vous voulez discuter de l'écologie et de toutes ces sortes de choses. Alain Gillot-Pétré vous donne la météo des prochains numéros:

Pour ceux et celles qui veulent savoir comment on fait ce bon dieu de drôlement bien foutu journal, il faut se pointer les lundis en soirée tous les 15 jours: en quelques heures, on vous apprend à devenir les rois de la maquette (roi 1er dan seulement, faut pas exagérer !), les prochains concours de style se font les lundi 18 mars pour le n°66-67 et le mardi 9 avril (le lundi c'est Pâques !) pour le n°68.

Pour ceux et celles qui veulent savoir ce qu'on pense et qui veulent discuter avec cette bande d'hallucinés qui se coltine un journal tous les 15 jours, le mieux est de venir participer à un pliage, les vendredis à partir de 18h: on plie jusqu'à 22 h environ et ensuite on discute autour d'une table jusqu'à point d'heure... Prochains pliages-repas: 22 mars et 12 avril.

Pour ceux et celles qui veulent faire du journalisme, il faut se pointer au réunions du comité de rédaction les lundis en alternance avec la maquette soit les lundis 11 mars et 1er avril. On y parle des gros articles et des prochains dossiers.

Solidarité

..... APPEL AUX ECOLOGISTES POUR PARTICIPER AUX GROUPES A-T-D QUART-MONDE

Le Mouvement ATD Quart-Monde prépare un forum régional qui aura lieu au printemps et qui aura pour thème "les travailleurs les plus défavorisés et leurs familles, partenaires de la société". Pour préparer ce forum, ATD-Quart-Monde organise régulièrement des réunions auxquelles peuvent assister les personnes qui souhaitent apporter une réponse aux problèmes posés par l'augmentation de la crise. Les écologistes, les Verts, se doivent d'intervenir dans ces réunions afin d'apporter des idées nouvelles qui sont totalement ignorées des participants qui raisonnent trop souvent en terme de croissance et indemnisation.

Eric COMTE.

ATD-Quart Monde, 22 rue Burdeau BP1078
69202 LYON CEDEX 01
Comité Quart-Monde, 4 rue Ste-Marie
42000 ST-ETIENNE.

NICARAGUA

A LA RECHERCHE D'UNE IDENTITE CULTURELLE

Malgré Reagan, la révolution est en marche; non sans mal

Le discours sur le Nicaragua tel qu'on peut l'entendre dans les médias fait sans cesse référence aux combats, que ceux-ci soient militaires, diplomatiques (groupe de Contadora) ou idéologiques (débat sur la théologie de la libération).

Cette réalité existe bien et la participation des Etats-Unis à la déstabilisation du Nicaragua a été maintes fois prouvée: minage des ports, aide financière à la "contra", manuel antisandiniste de la CIA...

Cette pression militaire, qui dure déjà depuis 5 ans, ne semble pas prête de cesser, et l'effort de défense imposé au pays détériore gravement la situation intérieure. Cet effort limite le développement économique et social du pays (en 1984, 25% du budget était consacré à la défense, en 1985, 40%) aggrave la pénurie et impose une militarisation croissante de la société: dans l'éducation, dès l'école primaire, institution du service militaire obligatoire, arrestation d'un insoumis fin 84...

De plus, l'agression militaire en arrive à justifier n'importe quel dysfonctionnement de la société: bureaucratie, lenteurs administratives, marché noir...

Et pourtant, de nombreux progrès sociaux

La réalité de la guerre ne doit cependant pas en cacher une autre représentée par la vie quotidienne des Nicaraguayens, beaucoup moins manichéenne que l'image que nous en donne les médias. Une transformation des structures économiques et sociales est en cours, qui met en oeuvre des solutions adaptées aux particularités du pays. La réforme agraire et la création d'un système d'économie mixte, dont l'élaboration de la loi a pris deux années, reste un symbole de cette capacité à s'adapter aux réalités nicaraguayennes.

La révolution de 1979 a provoqué une dynamique aussi bien au niveau politique que culturel. L'engagement de la majorité de la population pour renverser Somoza lui a fait prendre conscience de sa force et lui a donné une certaine dignité.

Dès avant juillet 79, des paysans ont exproprié eux-mêmes leurs propriétaires et se sont regroupés en coopératives, d'autres ont créé des coopératives de production.

Cependant d'importantes parties du pays n'ont pas participé directement à la révolution et restent assez indifférentes, ou sont devenues hostiles à la tentative d'unification politique et économique du pays: voir entre autre la question de l'intégration des miskitos, encore sujette à une conception universaliste traditionnelle de la part du gouvernement sandiniste.

Après la révolution, l'Etat dans un pays en pleine reconstruction, a parfois servi d'initiateur quand les conditions l'exigeaient: nationalisation des terres de Somoza... Il a aussi donné les bases d'un potentiel de développement: campagnes d'alphabétisation, de santé... D'autres fois, il a simplement appuyé des expériences prises en charge par la population elle-même.

Ainsi, à Managua, une centaine de familles, se retrouvant sans logement après la révolution, se sont regroupées dans une coopérative d'autoconstruction de logements. L'Etat leur a prêté un terrain récemment exproprié, et les membres de la coopérative ont pu construire leurs maisons grâce à leur travail volontaire et au soutien d'organisations non-gouvernementales internationales. Fin 84, 75 maisons avaient été construites et les besoins de la coopérative s'orientent maintenant vers l'aménagement d'espaces communautaires. Un groupe de femmes de la coopérative a pris en charge la création d'un atelier de couture à la fois pour créer des emplois et pour approvisionner la coopérative en vêtements à moindre coût.

Parallèlement à ce type d'expérience, une majorité de la population a un engagement collectif très réduit, tout en soutenant le Front Sandiniste de Libération Nationale. Celui-ci a totalisé 67% des voix et 54% des inscrits aux élections de novembre 84 et reste le symbole de la libération et de l'indépendance.

Désobeissance

..... CESSATION DU SERVICE CIVIL A UN AN. POURQUOI ?

Aujourd'hui encore en France, un "droit fondamental de l'homme" (cf. rapport Macciochi adopté au Parlement Européen 1983) n'est pas reconnu; le droit à l'objection de conscience pour tous à tout moment n'est pas encore rentré dans les faits. La durée double du service civil reste discriminatoire et cherche à marginaliser l'objection. C'est une pénalisation importante pour tous ceux qui refusent l'armée, qu'ils aient ou non accès à l'objection.

Etant en accord sur le principe de la cessation du service au bout d'un an, des objecteurs intéressés se sont retrouvés, lors d'une première rencontre, sur deux types de propositions, à savoir:

1-la revendication du M.O.C. (Mouvement des Objecteurs de Conscience) pour un véritable droit à l'objection par sa reconnaissance réelle,
- et celle de droits démocratiques pour tous les appelés (Ref. Journal des Objecteurs n°28 p.7).

2-La revendication d'un service civil d'une durée égale au service militaire - et celle comprenant la suppression de la possibilité de retrait du statut pour insoumission (Ref. Article 116.4 alinéa 3).

Cette démarche s'inscrit dans l'optique d'un service civil prenant réellement en compte les problèmes de défense, paix et désarmement.

Cette rencontre n'a pas pu rassembler tous les objecteurs concernés, une stratégie reste donc à définir dans la perspective d'une action vraiment collective en novembre 1985.

Nous espérons que tous les objecteurs concernés par cet article nous rejoindrons au plus tôt. De même, tous les individus ou mouvements prêts à nous soutenir, peuvent nous le faire savoir le plus vite possible. Un soutien financier n'est jamais superflu !

Prochaine réunion: les 30 et 31 mars. Contact: Benoit GAUCHARD, 7 rue de Greven, Appt 83 45200 MONTARGIS.

Jean-Marc le Bihan

..... SOIREE A VILLEFONTAINE.....

Jean-Marc Le BIHAN sera le 12 mars à l'Isle d'Abeau, ouverture des portes à 20h30 à l'espace 150, quartier des Roches à Villefontaine.

Urbanisme

..... CHERCHE LOGEMENT DANS LA DROME

Artisan fabriquant jouets éducatifs cherche maison pour atelier et logement avec terrain dans la Drôme. Faire proposition à : François Morel, La Charce 26470 La Motte Chalançon. Tel:(75)27.21.36

Les mentalités évoluent, lentement

On peut dire qu'en cinq ans, beaucoup de chose ont changé dans la société nicaraguayenne, et pourtant les mentalités évoluent lentement, ce qui met à jour des contradictions importantes.

On peut citer en exemple le rôle des femmes. Certes, elles ont tenu une place importante dans la révolution. Aujourd'hui encore les femmes engagées par exemple dans la défense sont nombreuses et elles revendentiquent leurs droits et leurs devoirs; mais dans le cadre familial, c'est surtout la femme qui s'occupe des enfants et des tâches ménagères. Ces deux tendances ne recouvrent pas seulement des classes d'âge différentes mais plutôt des espaces différents: les idéaux de la révolution n'ont pas bouleversé les structures familiales.

Le domaine culturel montre une autre évolution contradictoire: le gouvernement sandiniste cherche à revivifier les traditions culturelles nicaraguayennes (musique, peinture, artisanat...). Par ailleurs, le modèle nord-américain reste dominant et exerce une forte attirance sur la population. Il s'agit d'un idéal tant au niveau de la culture que du mode de vie.

Le problème dans les années à venir sera d'arriver à concilier ces deux mouvements: reconnaître l'identité nationale nicaraguayenne tout en maintenant une ouverture sur le monde extérieur.

Agnès TARDY
Jean-Paul FREYCON.

3ème CARNAVAL DE LA PAIX



14 MARS • TERREAUX • A PARTIR de 17 h

Emploi

..... LES VERTS RECRUTENT

Pour leur siège national à Paris, les VERTS recherchent un(e) secrétaire administratif(ve) à mi-temps l'après-midi, 5 jours/semaine. Il est demandé:

- habileté des travaux de secrétariat de dactylographie
- connaissance de la langue anglaise
- ponctualité, régularité dans le travail, sens de l'organisation
- capacité d'animer une petite équipe de militant(e)s bénévoles susceptibles d'épauler le secrétariat national.

Préférence donnée à un(e) candidat(e) possédant une expérience de militantisme dans le milieu associatif écologiste et une forte motivation pour les idées défendues par les Verts.

2500 F/Mois + charges sociales à partir du 15 mars 85.

Envoyez C.V. manuscrit d'urgence, avec lettre motivée au Collège Exécutif des Verts, 90 rue Vergniaud 75013 PARIS.

..... RECHERCHE D'ASSOCIES

Démissionnaire de l'industrie, recyclé dans la fabrication du compost "Jean Pain", cherche 1 ou 2 associés. Apport financier souhaité de 70.000 F ainsi que formation commerciale si possible. Contact: (74)28.56.90 (Bourgoin).

Environnement

..... LE GRAIN DE SABLE DE LA FRAPNA ISERE

Depuis 12 ans, nous nous battons pour obtenir la création d'une réserve naturelle sur les Hauts-Plateaux du Vercors. 25.000 hectares de nature vierge pour la protection d'un paysage unique, habité par une faune et une flore exceptionnelles.

Nous sommes excédés par la lenteur administrative, par l'inertie des élus et par les obstacles innombrables dressés contre la protection du patrimoine collectif. Aussi, nous vous demandons d'écrire à Mme Huguette Bourchardau, Ministre de l'Environnement, pour exiger la sortie du décret de création de la première grande réserve naturelle du département de l'Isère. Voici un modèle de lettre que nous vous proposons. Vous pouvez la rédiger à votre manière.

"Madame le Ministre,
Depuis 12 ans, nous attendons la création de la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors.

Dans 3 mois, le délai imparti pour la réalisation du projet, après la clôture de l'Enquête d'Utilité Publique, sera forclos. Autrement dit, il faudra refaire tout le dossier et la procédure.

Nous vous demandons instamment de faire sortir ce décret au plus tôt.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame le Ministre, l'assurance de notre haute considération".

MALVILLE

DE L'AUDACE, ENCORE DE L'AUDACE, TOUJOURS DE L'AUDACE!

Le Conseil Supérieur de Sécurité Nucléaire donne carte blanche à la NERSA... jusqu'au prochain pépin!

Dans le précédent numéro de Silence, nous vous présentions le choix devant lequel était nos responsables du nucléaire. Le Conseil Supérieur de Sécurité Nucléaire ne se pose pas de questions et donne carte blanche à EDF et la NERSA pour la suite des opérations...

Le réacteur penche. Rassurez-vous, nous dit EDF-NERSA: d'un seul côté seulement. Ce n'est pas grave. On continue. Le sodium fait des vagues jusque dans la presse. Ce n'est pas grave, nos ordinateurs nous démontrent que ça va s'arranger à haute température. Le surgénérateur coûte trop cher. Ce n'est pas grave, les militaires ont des crédits. Le GSIEN pose des questions embêtantes, ce n'est pas grave, d'ici un an ou deux on pourra y répondre... L'important, comprenez-moi bien, bande de peureux, c'est que la France, avec un grand F, et derrière elle l'Europe avec un grand E, garde son avance technologique. Cocorico ! Mais comment se prenne les décisions ?

Au départ, la NERSA, société à 51% EDF, fait une enquête d'utilité publique à partir d'un dossier technique donné. Ensuite, chaque fois qu'il y a une merde quelque part, on modifie les plans. Pour cela on fait des scénarios dans un service qui s'appelle le SEPTEN (à Villeurbanne). Ces modifications sont soumises au Conseil Supérieur de Sureté Nucléaire (CSSN) qui est directement sous le contrôle du ministère de l'Industrie. Si le CSSN est OK, on modifie le plan et on continue... Ce scénario se reproduit régulièrement depuis le début du chantier en 1975 à chaque fois que l'on découvre de nouvelles données, une erreur technique, etc... Les mauvaises langues disent qu'en 10 ans, c'est plus de 1000 scénarios qui ont déjà été faits sur Malville, petite retouche par petite retouche. Selon un imminent spécialiste du nucléaire, c'est un record. Mais que voulez-vous, c'est un prototype et on ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs. Enfin, je me comprends !

Quand il s'agit de remplacer un boulon de 8 par un boulon de 10, ce n'est pas la peine d'en faire un plat (de l'omelette, bien sûr !). Mais lorsqu'il s'agit du bâtiment réacteur qui se met à pencher ou du sodium qui clapotent tout au long des parois, c'est plus emmerdant. Comme on a déjà au moins 4 ans de retard, le SEPTEN travaille toujours sur une multitude de scénarios pour éviter d'être pris au dépourvu et EDF pioche dedans pour se justifier auprès de la CSSN. Ceci explique que par exemple dans le texte que nous avons repris dans le numéro précédent, on ait déjà le résultat sur l'hypothèse qu'au-delà de 435°C, les vagues continuent. Il faut gagner du temps sur le temps... dès fois, qu'on se serait encore une fois planté !

Maintenant suspense pendant un ou deux mois, le temps d'atteindre la température de 435°C et on verra si il est nécessaire ou non de présenter un nouveau scénario à la CSSN. Ce qu'il y a de bien avec les ordinateurs, c'est qu'on multiplier les scénarios à toute vitesse en fonction de la réalité. Vous verrez que de toute manière nos techniciens sont les meilleurs et que nos militaires pourront bientôt s'amuser avec le plutonium.

Michel BERNARD.

Guerre & Paix

..... ENQUETE DU CODENE

Est-ce que vous connaissez le rôle des installations du Mont-Verdun ? Si oui, pensez-vous que ces installations constituent un risque pour Lyon en cas de conflit ? C'est ainsi que commence l'Enquête lancée au niveau local par le Collectif Gel Nucléaire de Villeurbanne dans le cadre de l'action nationale lancée par le CODENE. Si vous désirez jouer les enquêteurs auprès de nous, organiser une heure ou deux d'enquêtes dans la rue, vous pouvez disposer des papiers nécessaires en les demandant à:

Collectif Gel Nucléaire - 39 rue Courteline 69100 VILLEURBANNE.

Bio

..... JARDINAGE BIOLOGIQUE

Nature et Progrès 38 vous invite à une réunion le mardi 19 mars de 18h à 20h au local de la FRAPNA-Isère, 4 rue Hector Berlioz à une réunion sur le "Jardinage biologique". Des agriculteurs en "biologie" répondront à vos questions et vous feront part de leur expérience. Jardiniers amateurs, venez à la rencontre d'autres jardiniers !

Racisme

..... BENHABILES ET NOAH EN COUPE DAVIS : VIVE LA FRANCE !

On parle de sports dans ce journal: Benhabiles est d'origine algérienne, Noah d'origine camerounaise... Le Pen ne doit pas aimer le tennis !

Autrement**JOURNEES LIBERTAIRES 85**

Le Coordination Libertaire de Lyon organisera le week-end du 18 et 19 mai, les deuxièmes journées libertaires de Lyon. Cette manifestation aura lieu au Centre Pierre Valdo, Lyon 5ème. Au programme:

- une série de débats: Education libertaire, racisme, syndicalisme, sexualité, média(s) et culture(s) libertaires, groupes de quartiers et squatts, l'organisation anarchiste, informations internationales (Kanaks, Chili, etc...)...
- deux expositions: Education Libertaire et Histoire du mouvement Anarchiste Français.
- une partie artistique: musique, animation,
- divers stands de presse, groupes, associations, bouffe bio, etc...
- vidéos et films.

Le programme définitif vous sera communiqué ultérieurement. En attendant, renseignements: Journées Libertaires c/o ACLR 13 rue Pierre Blanc 69001 LYON. Téléphone: Librairie La Gryffe (7)861.02.25

Armée**GREENPEACE CONTRE LES MISSILES**

Au Canada, des couloirs aériens en travers du pays sont régulièrement ouverts pour permettre aux USA de procéder à des essais de missiles à partir des USA en direction du nord du Canada (à défaut de l'URSS peut-être?). Les écologistes du coin essaient de s'y opposer en tenant d'énormes filets en l'air soutenu par des ballons. Un des missiles est ainsi passé à 100 m au-dessus d'un filet. Ce n'est qu'un début la guerre continue...

LE LIEUTENANT CAHU A LYON ? ..

Les Verts du Rhône envisage de faire une soirée avec la présence du Lieutenant Jean-Louis CAHU, déserteur du plateau d'Albion qui passera en procès le 20 mai et qui est prêt à faire des réunions publiques pour expliquer son geste. Si ça vous intéresse, ce sera le premier point de l'ordre du jour de la réunion du mardi 12 mars à 20h30, 4 rue Bodin 69001 LYON.

L'ARMEE SE LANCE DANS LA PUB...

Pour vanter sa nouvelle voiture, Citroën, par Seguala interposé (le publicitaire à Tonton) n'a pas hésité à louer un porte-avion et un sous-marin à l'armée !

Conférence**CENTENAIRE DE LA MORT DU REFRACTAIRE JULES VALLES**

Les 21, 22 et 23 mars prochains à St-Etienne, des chercheurs venus du monde entier viendront plancher sur le thème "Jules Vallès, écrivain, journaliste, chroniqueur, romancier".

Réactions**VOIR LES PROBLÈMES DE FAÇON GLOBALE**

Pour trancher le débat sur les expérimentations animales (et humaines) qui deviennent de plus en plus fréquentes, je signale le dossier spécial de Sciences et Avenir Hors-Série N°37, disponible dans toutes les bibliothèques spécialisées.

Sans vouloir tomber dans l'analyse simpliste de Fabrice DAVID (cf. Silence N°63) qui a certes raison en de nombreux points, il ne faut pas certes négliger ce problème, qui mérite d'être traité au même titre que les autres. La condition humaine doit passer par le respect de la condition animale mais il est vrai que les contradictions et les visions sectorielles (anti-vivisectionniste, protection des animaux...) de certains ou certaines doivent s'ouvrir sur les autres aspects de protection de la Nature ou de l'Homme. Et il est évident qu'il faut donner priorité à la lutte antinucléaire civile et militaire !

Chacun devrait comprendre que tout est lié ! Pour être COHERENT avec soi-même, il faut voir les problèmes d'une façon globale, écologique et non parcellaire, sectaire... Défendre l'animal et oublier l'Homme, c'est un non-sens ! Espérons que les dames ou hommes "antivivisectionnistes" comprennent qu'il y a urgence face aux arsenaux militaires qui font peser une menace sur tous, bien plus grande que tous les laboratoires spécialisés du monde... Unissons nos luttes, respectons nos luttes et créons ensemble ce front commun contre l'utilisation irrationnelle de la science... sans consécutive.

Daniel FAYET.

CONTRE TOUS LES TOTALITARISMES

Les attaques contre Daniella de Varax, suite aux deux articles parus dans "Silence" m'inspirent les réflexions suivantes, en réponse notamment à la question des priorités et des vrais problèmes soulevée par Fabrice DAVID (Silence N°63).

Peut-être suis-je moi aussi un "fantôme de la préhistoire" mais j'ai personnellement le cœur assez grand pour me préoccuper à la fois du sort des humains et de celui des animaux. Le fait de militer pour le respect des Droits de l'Homme et le pacifisme intégral ne m'empêche nullement de militer également pour les Droits de l'Animal et contre ces ignominies que sont la chasse et la vivisection. J'ai en effet la conviction que tous les problèmes sont liés et que la question des "vrais problèmes" ne vise qu'à disperser les énergies au lieu de les réunir. LA priorité, c'est peut-être celle de la lutte contre toutes les formes de tortures et de totalitarismes, non ?

Dans les exemples qu'il choisit, F. David oublie de mentionner les expériences auxquelles se livrent ces grands philanthropes que sont les chercheurs militaires. Dans le Monde

Presse**ARTICLE 31**

Les Droits de l'Homme comporte 30 articles. Quand des gens les bafouent, il faut en appliquer le 31ème: s'élever par des moyens conformes à l'esprit de ces Droits de l'Homme contre ceux qui les bafouent. C'est ce qu'entend faire ce nouveau journal en présentant l'extrême-droite, son organisation, ses doctrines... Et les réponses que proposent les groupes d'extrême-gauches.

Renseignements: Article 31 c/o SEP, 1 rue Keller 75011 PARIS. Abonnement: 1 an: 150 F.

SOLIDARITE A SOLIDARNOSC

Ce bulletin qui suit ce qui se passe en Pologne est disponible contre 50 F par an auprès de Comité Solidarité à Solidarnosc c/o CEP, BP5006 69245 LYON CEDEX 5.

du 25 février 84, Cl. Sarraute nous apprenait qu'en Angleterre, le Ministère de la "Défense" autorise à tirer à bout portant ou à distance sur les animaux. On les perce, on les estropie, on les mutilent et on regarde ensuite s'il y a moyen de réparer les dégâts. Ceci concerne environ 10.000 animaux par an. Je crois savoir qu'en France, nos vaillants défenseurs agissent de même, dans le cadre de la réglementation tout de même - on n'est pas des sauvages.

J'ai toujours pensé que ceux qui méprisent la vie animale méprisent de la même façon la vie humaine pour la bonne raison qu'entre le meurtre d'un animal et celui d'un homme, il n'existe pas de frontière réelle.

Je crois que nos chances de réussite - que l'on soit écologiste, pacifiste intégral, objecteur, militants des Droits de l'Homme, antinucléaire, militant contre la dictature ou contre la vivisection - seront multipliées si, au lieu de se livrer à une stupide guerre sur la question des priorités des hiérarchies - nous agissons globalement afin de promouvoir le respect de toutes formes de vie. Je terminerai en citant Milan KUNDERA (1):

"La vraie bonté de l'homme ne peut se manifester en toute pureté et en toute liberté qu'à l'égard de ceux qui ne représentent aucune force. Le véritable test moral de l'humanité (le plus radical qui se situe à un niveau si profond qu'il échappe à notre regard) ce sont ses relations avec ceux qui sont à sa merci: les animaux. Et c'est ici que s'est produite la plus grande faillite de l'homme, débâcle fondamentale dont toutes les autres découlent"

Roland PARET.

(1) Milan Kundera: "L'insoutenable légèreté de l'être" p.365 Ed. Gallimard.

(à suivre au prochain n°)

Boycott**..... A PROPOS DU BOYCOTT DU VEAU...**

Nous dénonçons le boycott du veau que vient de lancer l'U.F.C. qui sans concertation avec les organisations paysannes, renouvelle une opération dont les éleveurs vont faire les frais.

Les vrais responsables de la production de veaux aux hormones ne sont pas les éleveurs mais ceux qui ont légalisé l'utilisation des hormones et ceux qui en vivent (comme les laboratoires Roussel-Uclaf).

Nous restons totalement opposés à l'utilisation des hormones dans l'élevage et dénonçons la loi de juillet 1984 qui en légalise l'emploi. Cette pratique dessert à la fois les producteurs et les consommateurs. En effet:

- les hormones, autorisées sur l'ensemble de l'élevage bovin essentiellement pour augmenter le poids des animaux, vont aggraver la surproduction et donc très rapidement provoquer une baisse des prix à la production. Si dans ce contexte de crise actuelle les producteurs sont condamnés à recourir à ces pratiques pour obtenir un revenu, le processus est abérant au plan économique.

- outre le débat sur la toxicité des hormones, dites naturelles, le consommateur va acheter une viande gorgée de 10% d'eau supplémentaire.

Il est possible aujourd'hui de produire une viande de qualité tout en assurant un revenu à ceux qui la produisent. Nous ne pouvons admettre qu'aujourd'hui nous nous trouvions confrontés à un boycott, alors que les propositions que nous avons faites dans ce domaine n'ont jamais été prises en considération.

Confédération Nationale des Syndicats de Travailleurs Paysans (C.N.S.T.P.)
45 rue Sedaine
75011 PARIS
Tel: (1) 806.14.70

Objection**..... LE CUN RECHERCHE UN OBJECTEUR.**

Le CUN du Larzac recherche un ou des objecteurs en service civil pour renforcer son équipe permanente et son équipe de chantier de construction du centre d'accueil et ceci pour la prochaine incorporation de Mai. Pour l'équipe de chantier, des compétences en bâtiments sont demandées. Une 1/2 journée par semaine est prévue pour chacun en vue de se former aux problèmes de défense. Si vous êtes intéressés, prévoyez de vous libérer un mois (ou deux fois 15 jours) avant Avril 85 afin de venir nous voir, faire connaissance avec nous et apprécier ensemble votre candidature.

CUN du Larzac, Route de St-Martin à Pierrefiche 12100 MILLAU Tel: (65) 60.62.33

TELEVISION**TELE PRIVEES, SANS ODEURS NI COULEURS****Les télévisions locales dont parle Mitterrand vont elles nous enchaîner davantage?**

Début 85, Mitterrand annonce la création des télés locales privées. Le ministre des communications propose les grandes lignes d'un programme pour l'ouverture des ondes. Dans la foulée, la mairie de Saint-Etienne se déclare candidate pour créer sa propre télé.

Tout va très vite dans le domaine de la création des télés locales privées et pour une fois il semble que tout le monde y retrouve son compte: le gouvernement tout d'abord qui devient le champion de la modernité et de la liberté, la mairie de St-Etienne qui se donne une image de ville dynamique, les téléspectateurs qui espèrent trouver de meilleurs programmes. Voici en quelques mots le problème des télés locales. Mais tout ceci est trop simple pour être vrai et derrière cette façade se cache de nombreux enjeux et difficultés.

Créer une télé ne s'impose pas. Une qualité minimale est nécessaire si on veut intéresser le public. Il est démagogique de dire qu'il se passe suffisamment de chose à Saint-Etienne pour alimenter les programmes 7 jours sur 7. D'ailleurs personne n'y croit réellement. Mr Fillioux déclarait lui-même que "la seule voie possible de développement était que le local soit diffuseur de programme produit au niveau national". Les émissions qui seront diffusées en dehors des films seront créées par des entreprises nationales de programmation que l'on met actuellement en place depuis un an. La part de création locale sera très minime et les reportages ou variétés seront les mêmes que l'on soit à St-Etienne, Strasbourg ou Roanne.

D'après le plan qui semble se dessiner, pour pouvoir créer une télé locale, il faudrait appartenir à un réseau qui regrouperait plusieurs télés et des services de programmations nationales. Seuls quelques réseaux structurés au niveau national auraient le droit d'émettre laissant la porte ouverte aux grands groupes de presse. Le fait que les deux seuls candidats à la création de ces réseaux soient le groupe Hersant et le groupe Europe 1-Hachette ne doit pas nous rassurer. Le projet permettrait de diversifier les supports médiatiques des grands groupes de presse sans en changer le message, renforçant par la même occasion le danger de leur monopole mais ne sauverait offrir un pluralisme tant attendu.

Une télé coûte cher, beaucoup plus cher qu'une radio locale contrairement à ce qu'affirme la municipalité de St-Etienne. Une étude (Progrès du 21 janvier 85) a estimé que le prix de fonctionnement d'une télé locale était au minimum de 9 millions de francs par an sans compter l'achat ou la réalisation de programmes. Sur la base de 10 h par jour, il faut estimer le budget à 100 millions de F. On peut se demander si une ville comme St-Etienne avec les nombreuses difficultés économiques qu'elle connaît peut se lancer dans de tels investissements. En dehors de la mairie, c'est la publicité qui apportera de l'argent: il serait intéressant de savoir combien de minutes de publicité seront nécessaires pour boucler le budget.

Certains n'hésitent pas à dire que les télés privées créeront des emplois et pourront aider à lutter contre le chômage. Les enjeux culturels qui se cachent derrière les télés privées relèguent en second plan les emplois somme toute peu importants que les télés pourront créer. De plus l'ouverture des canaux hertziens risque de freiner le développement des câbles optiques qui permettraient la création en dehors des programmes télés de nombreux autres services.

Pour des raisons financières et parce que le potentiel créatif n'est pas assez important, les télés LOCALES ne verront pas le jour. Pour ne pas se laisser déborder le gouvernement ne donnera l'autorisation d'émettre qu'à quelques grands groupes de télés. Aussi, sous couvert de liberté, on est en train de privatiser les ondes hertziennes.

Pourtant, il est vrai qu'un pluralisme à la télévision serait le bien-venu. La région, qui est une dimension plus grande pour qu'il se passe suffisamment de choses intéressantes mais assez petite pour que l'on puisse y participer, pourrait permettre un véritable pluralisme. FR3 est l'enfant pauvre de la télévision face aux autres chaînes aussi bien au niveau budget qu'au niveau temps d'émission. En fait, il ne s'agit même pas d'une télévision régionale puisque seule trois heures de programmes quotidiens sont laissées aux régions et ceci sans compter les rediffusions "bouche-trou". Ceci a pour résultat de ne pas rendre FR3 plus intéressant que les autres chaînes.

Santé**..... PRODUITS SOLOMONIDES.....**

Que pouvez-vous faire quand vous êtes soigné par un produit contre le cancer ou d'autres maladies incurables et que le gouvernement déclare les produits illégaux parce que fabriqué par des personnes non-autorisées ? C'est le problème auquel sont confrontés les utilisateurs des médicaments Solomonides, médicinaux douce mais non légale. Ces médicaments ont été saisis, la pharmacie fermée et aujourd'hui les tribunaux se déclarent incomptables pour les malades qui font appel à la décision en argumentant qu'ils vont devoir cesser leur traitement.

..... PETITION POUR LA DEFENSE DES MEDECINES DOUCES ET LE LIBRE CHOIX PAR LES MALADES DE LEUR MEDECINE.....

L'interdiction de continuer la fabrication des Solutés de Vernes. La saisie du matériel de conditionnement et la fermeture de l'Institut Solomonides n'est que le début de la disparition pure et simple, voulue par un certain corps médical et le gouvernement, de toutes médecines douces.

Ce n'est que par une action déterminée des nombreux pratiquants de ces médecines que nous pourrons garder la liberté de choisir ce qui nous convient le mieux. Nous refusons de devenir des assistés de la médecine. C'est pourquoi nous vous demandons de nous associer à notre action en signant cette pétition.

Nom / Adresse / Signature

Renseignements et pétitions à retourner à: CDIC Centre de Défense et d'Information contre le Cancer, Maison des associations, 46 rue de la République, 69100 VILLEURBANNE.

Repression**..... LIBERONS THIERRY MARICOURT, INSOUmis!**

Depuis mercredi 6 février, Thierry MARICOURT, un soumis au Service National, est emprisonné à la maison d'Arrêt d'Amiens où il a entamé une grève de la faim pour obtenir sa libération. Il est condamné à 6 mois ferme en appel mais refuse la sentence.

Vous pouvez le soutenir en écrivant ou en téléphonant aux adresses suivantes:

Ministère de la Justice, 13, place Vendôme 75001 PARIS Tel: 261.55.85.

Ministère de la défense, 14, rue Saint-Dominique 75007 PARIS en demandant Mr CAILLETEAU au 555.95.20.

Thierry MARICOURT, matricule 10.061 Maison d'arrêt 85 avenue de la Défense passive BP3005 80030 AMIENS CEDEX.

Comité Thierry MARICOURT c/o ACRL, 13 rue Pierre Blanc, 69001 LYON.

On peut se demander pourquoi on n'a jamais cherché à développer une véritable télé régionale. Aujourd'hui, on passe du stade national au stade local mais on oublie la région. Au moment où la décentralisation est à l'ordre du jour, il faudrait que la région se dote d'une véritable télé où la vie associative, les entreprises de créations (privées ou pas), les municipalités soient parties prenantes aussi bien dans la partie programme que dans la partie gestion. Pour cela, une structure semblable au Conseil Economique et Social régional pourrait être créée. Ceci aurait l'avantage de permettre à un maximum de personnes de s'exprimer et de créer une télé qui soit le reflet de la vie régionale et non seulement un relais de diffusion de programmes sans odeur ni couleur.

Eric COMTE.

Nature**..... STAGE MIGRATION DES OISEAUX...**

La FRAPNA-Drôme organise les 30 et 31 mars 85 un week-end d'observation au Col de l'Escrinet dans l'Ardeche. L'observation de la migration peut être spectaculaire. Ce stage permettra de voir des oiseaux de proie en grand nombre et d'apprendre ainsi à les reconnaître. Renseignements et inscriptions: FRAPNA-Drôme, Ancienne Mairie Quai St-Nicolas 26500 BOURG LES VALENCE. Tel: (75) 42.43.65.

..... LES COMMISSIONS DE LA FRAPNA-38.

Pollution: mardi 26 mars à 18h/ Sites: lundi 25 mars à 18h15/ Energie: Jeudi 14 mars à 18h30/ Montagne: jeudi 14 mars à 18h/ Flore: mercredi 27 mars à 18h15/ Espaces protégés: mercredi 20 mars à 18h15. Au local de la FRAPNA-Isère, 4 rue Hector Berlioz 38000 GRENOBLE.

..... AUDIO-VISUEL

Le COSILYO-FRAPNA-Rhône et le CORA viennent de créer une commission audio-visuelle dont les objectifs sont de réaliser des montages destinés à un très large public. Actuellement deux montages ont été mis en route:

- le milieu de moyenne montagne en hiver (traces, vie végétative, adaptations...)
- la Dombes: paysages et milieu de vie.

D'autres propositions peuvent être faites. Nous recherchons des personnes motivées et également des diapositives sur tous les sujets...

COSILYO-FRAPNA-Rhône 39 quai St-Vincent 69001 LYON Tel: (7) 828.48.84.

..... BOTANIQUE

Le COSILYO-FRAPNA Rhône organise une série de sorties dans les sites du département du Rhône pour l'initiation à la Botanique:
17 mars: rosacées et ligneux dans les monts d'or
12 mai: renonculacées et orchidées dans le Bugey
16 juin: Orchidée dans le Bugey.

Nous essayerons de voir les principaux caractères permettant de déterminer rapidement les espèces qui composent chaque famille.

COSILYO-FRAPNA-Rhône 39 quai St-Vincent 69001 LYON Tel: (7) 828.48.84

..... LES CETACES SAUVES PAR LA MUSIQUE.....

Pour débloquer des cétacés, des bélougas coincés par les glaces dans l'Artique, il a fallu que les marins d'un brise-glace utilise de la musique pour qu'ils acceptent de les suivre.

..... LE RHÔNE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Le Rhône, fleuve dieu bondissant vers la mer, bordé de forêts et de bras étranges, peuplé de pirates et de pêcheurs...

Le Rhône, aujourd'hui, avec son béton, ses larges perspectives sans arbres, ses plans d'eau de loisirs...

Deux images contrastées qui ne doivent pas cacher une réalité combien plus riche et plus complexe, que le COSILYO (FRAPNA-Rhône) vous propose de découvrir les 27 et 28 avril prochains, dans la région de Péage-de-Roussillon.

Une lecture minutieuse du paysage, aidée de quelques documents vous permettra de retracer l'histoire du fleuve: anciennes forêts épargnées, "lones" poissonneuses, digues du siècle dernier, puis aménagements récents...

Des spécialistes naturalistes et géographes vous montreront comment la nature a réagi à l'homme, comment celui-ci a utilisé le milieu. Des visites sur le terrain vous présenteront les oiseaux de la région, leur adaptation au "progrès" humain. Peut-être aurez-vous la chance d'apercevoir un castor dans l'ombre des saules... Bref, c'est une meilleure compréhension de la vallée du Rhône et de sa nature qui vous est proposée.

Hébergement à la maison familiale de Maclas (Pilat), du samedi matin 9H au dimanche fin d'après-midi. Adhérents: 250 F/ Non-adhérents: 330 F.

Renseignements au COSILYO FRAPNA-69 39 quai St-Vincent 69001 LYON Tel: (7) 828.48.84.

..... STAGES FAUNES SAUVAGE ET GESTION FORESTIERE

Le CORA organise deux stages sur ce sujet:

1 - Gestion forestière et petite avifaune, les 1er et 2 juin dans le Haut-Beaujolais (Rhône)

2 - Gestion forestière et grande faune, les 8 et 9 juin dans le Vercors (Drôme).

Les objectifs de ces stages sont de développer les contacts entre naturalistes et professionnels gestionnaires des milieux naturels, exposer les objectifs et arguments des différentes parties, contribuer à l'intégration des critères écologiques en matière de gestion des ressources du milieu naturel.

Renseignements et inscriptions auprès du CORA, Université Lyon 1, 69622 VILLEURBANNE CEDEX. Tel: (7) 889.81.24 poste 38.76.

sance criminelle est effectivement une menace pour la démocratie, et peut condamner la société au chaos, la désobéissance civile est au contraire une garantie pour une démocratie authentique" (25). C'est dans ce contexte que pourront être choisies les lois qui seront des arbitres de moins en moins arbitraires. Tout dépendra ensuite de la volonté des citoyens de mettre parallèlement en place un ordre bâti sur les techniques non-violentes. Il semble qu'à terme, seul l'usage de la non-violence soit susceptible de nous garantir la recherche d'une justice authentique. Il est urgent de la pratiquer dès maintenant, car les points chauds inondent le monde, et demain peut-être, l'injustice fera exploser la Bombe.

"Le règlement de la circulation exige que l'on s'arrête devant un feu rouge et cela est normal. Mais lorsqu'un homme saigne à mort, l'ambulance franchit les feux rouges... Le monde entier a besoin d'équipes d'ambulanciers qui n'hésitent pas à brûler les feux rouges du système jusqu'à ce que prenne fin l'Etat d'Urgence" (26).

DÉROULEMENT DE L'ACTION DE DESOBEISSANCE CIVILE

Les préalables

On constate généralement à la lecture de l'histoire que la capacité de résignation des hommes est souvent plus grande que leur capacité de révolte et qu'ils sont finalement tentés d'accepter l'injustice plutôt que de combattre. Cette constatation est vraie mais hâtive dans la mesure où l'histoire a surtout été écrite dans l'optique de la seule révolte violente, en présupposant que la révolte non-violente ne pouvait être qu'une résignation passive. Il est certain que l'histoire a assimilé non-violence à passivité.

Il ne semble pas inutile de rappeler ici que l'histoire aurait besoin d'être corrigée afin que l'on ne fasse plus la confusion entre la non-violence, qui est une résistance active contre l'injustice, et la passivité, qui est une collaboration avec cette injustice. On s'apercevrait peut-être de cette manière que les mouvements de libération actuels qui utilisent des moyens de lutte non-violents ont une histoire, et que cette histoire tend à prouver que les révoltes non-violentes ont plus fait pour la Justice que les révoltes violentes.

Avant toute action de désobéissance civile, il semble donc important de montrer les oubliés et les erreurs que l'histoire a commise à l'encontre des techniques non-violentes, afin de les revaloriser aux yeux de leurs futurs utilisateurs. Ce ne sera pas une tâche difficile étant donné que ces techniques sont de plus en plus choisies par les mouvements de libération actuels. Du Chili à la Pologne, en passant par l'Afrique du Sud, les luttes non-violentes

fleurissent et interpellent de plus en plus l'opinion publique internationale par le biais des médias. La dénonciation publique de l'injustice qui constitue le premier moment de la désobéissance civile, devra utiliser au mieux les moyens d'information, afin d'une part de réveiller l'agressivité des victimes, et d'autre part de légitimer cette agressivité auprès de l'opinion publique. Mais préalablement, il s'agira de faire une analyse détaillée et approfondie de la situation et du contexte dans lesquels s'inscrit l'injustice.



SAVARD-77

Un jugement rationnel et cohérent

Comme l'écrit Jean-Marie Müller, il est en effet "très important de porter sur les faits un jugement rationnel et cohérent qui vise à la plus grande objectivité possible. La tentation est grande de grossir les faits et d'exagérer leur gravité dans la présentation qui en est donnée, en allant notamment jusqu'à caricaturer la position de l'adversaire. Mais c'est une illusion de penser que ce stratagème peut avoir une quelconque efficacité. Au contraire, il sera alors plus facile à l'adversaire de faire valoir en s'appuyant sur des arguments convaincants, l'aspect outrancier des accusations portées contre lui... En revanche, la connaissance rigoureuse des faits et leur présentation exacte, constitue un atout majeur dans la position des responsables du mouvement. La possibilité de justifier chaque fois, preuves à l'appui, les affirmations avancées, est un élément de première importance dans le rapport de force qui va s'établir entre les adversaires" (27).

Cette analyse vraie et rigoureuse du contexte ne devra pas faire l'économie d'une

recherche très fine des lois et règlements qui traitent directement ou indirectement de l'injustice à combattre. Il ne faut pas oublier en effet que le pouvoir viole lui-même sa propre loi en cas de besoin. C'est une constante dans les pays de l'Est où la dissidence se nourrit même de la loi pour désobéir au parti: "Nous ne sommes tenus de nous soumettre à rien, hormis la loi. Défendons notre loi contre les attentes que lui font subir les autorités. Nous sommes, nous, du côté de la loi. Elles, contre" (28). Dans nos pays dits "démocratiques" où le pouvoir viole moins souvent la loi, la désobéissance civile sera plus centrée sur la critique de la loi injuste. Mais il n'en demeure pas moins que les autres lois pourront appuyer l'action. De même pour l'incohérence et la complexité du tissu juridique, doublée d'une étude sur les interprétations contradictoires de la jurisprudence, pourra amener une critique conduisant à réduire la crédibilité de la loi injuste. Cette démarche peut même aboutir à légaliser la désobéissance civile. N'oublions pas dans cette optique que des textes fondamentaux comme la Déclaration des Droits de l'Homme, les Constitutions, les Conventions Internationales et Européennes, ou d'autres textes plus anciens font une référence expresse au droit de résistance à l'injustice. De simples règlements peuvent même servir de base à la désobéissance civile. Qui sait, ou se souvient que le règlement militaire par exemple prévoit pour un soldat le droit de résister à un ordre qui violerait les Droits de l'Homme ?

Si la désobéissance civile à une loi peut se justifier par une autre loi, alors l'action aura une chance supplémentaire d'arriver à sa fin. En même temps que cette étude du milieu dans lequel s'épanouit l'injustice, le mouvement devra choisir son objectif, une alternative et un programme constructif. Ces choix sont très importants et inter-dépendants. Ainsi, en cas de réussite de l'action, l'adversaire devra être exempt de toute idée de revanche et ce sont principalement ces choix qui devront le motiver dans ce sens, à condition qu'ils apparaissent comme une contribution positive à l'avenir de la société toute entière.

Choisir un objectif atteignable

En ce qui concerne l'objectif visé par la campagne, il devra être clair, précis et surtout atteignable. Et comme l'écrit Jean-Marie Müller "Il convient pour cela de discerner ce qui serait souhaitable et ce qui est possible. Le succès d'une action n'est assuré que lorsque ce qui a été demandé est obtenu, et c'est aller nécessairement au-devant de l'échec que de demander l'impossible. Une seule campagne d'action ne suffira pas à supprimer une injustice profondément enracinée dans les structures et les mentalités. D'autres campagnes seront nécessaires qui devront avoir des objectifs plus ambitieux. L'important pour l'immédiat est que la campagne d'action ne se trouve pas réduite à une campagne de protestation par



le choix d'un objectif démesuré par rapport aux moyens dont dispose le mouvement" (29).

Quant à l'alternative, les sciences sociales et politiques sont formelles: toute tentative pour éliminer une structure sociale existante est vouée à l'échec si elle ne fournit pas des structures alternatives capables de mettre en place les fonctions fondamentales remplies par l'organisation que l'on souhaite abolir. La recherche constante de la justice constitue bien une fonction fondamentale sinon LA fonction fondamentale.

Par ailleurs, il est bien évident que la crédibilité des arguments des responsables de l'action dépendra de l'existence et de la force de cette alternative. Dans tous les cas, l'alternative choisie devra constituer une avancée vers la justice et donner les moyens de continuer cette avancée. Ces pas supplémentaires vers plus de justice ne pourront être faits qu'à la condition de mettre en place des alternatives justes. "La fin est dans les moyens, comme l'arbre dans la semence" disait souvent Gandhi. Il faut le répéter car cette cohérence entre les moyens et la fin est la caractéristique essentielle de l'action non-violente et dans notre cas, elle doit orienter le choix de l'alternative ainsi que sa défense. Enfin, le troisième choix concerne le programme constructif. Une chose est d'aboutir à réformer la loi pour la rendre plus juste, une autre est de mettre en place un système qui permette d'appliquer la nouvelle loi et celles qui vont suivre. L'efficacité de ce système dépend du programme constructif qui est destiné à gérer la Justice et à protéger contre l'injustice. Gandhi était opposé aux politiciens du Congrès quand ils ne se préoccupaient que de prendre le pouvoir aux Anglais. Il savait qu'avant cette prise de pouvoir, il fallait déjà donner le pouvoir aux Indiens, par un travail d'éducation entrepris à la base, en posant les vraies questions, pour apprendre les vraies réponses. Il disait: "Le fait de chasser les Anglais ne suffit pas pour conquérir l'autonomie. Il nous faut apprendre nous-mêmes et enseigner aux autres à ne vouloir aucune tyrannie, ni celle de la loi anglaise, ni celle d'une loi indienne" (30). Ce programme devra viser à ne s'attaquer qu'au système sans

toucher la personne. Sa mise en place conduira à remplacer l'ennemi par l'adversaire, et la compromission par le compromis.

Le compromis, pas la compromission

Cette recherche du compromis va justement être mise en pratique après la phase des préalables que nous venons de décrire avec le temps de négociations. En effet, avant de passer à l'appel de l'opinion publique, il convient de préserver toutes les chances d'un compromis avec l'adversaire. Les représentants du mouvement auront le souci de se montrer courtois mais fermes dans leurs prétentions, en prenant bien soin d'écouter l'adversaire après l'exposé du pourquoi de leur action. On prendra garde à ne pas balayer à priori les promesses, sous le prétexte que l'urgence commande des réalisations urgentes. La bonne foi devra être la règle, le procès d'intention exclu. Il sera toujours possible d'utiliser ensuite les promesses trompeuses, le temps des négociations n'étant le plus souvent qu'une étape tactique dans la préparation de l'action, le moment le plus fort de ces préparatifs étant celui de l'appel à l'opinion publique, véritable courroie de transmission du mouvement vers le pouvoir. Le but est à ce moment de faire prendre conscience à l'opinion publique de l'injustice afin qu'elle se sente responsable, mais non coupable, de son existence.

Tous les moyens d'information seront utilisés en prenant soin de contrôler le processus de l'information, afin que le message ne soit ni déformé, ni faussé. On peut citer en vrac: distribution de tracts, affiches, manifestations publiques, communiqués et conférences de presse, pétitions, marche, grève de la faim limitée, etc...

En règle générale, pour apporter plus de crédit et de force à ces démonstrations critiques et à ces propositions alternatives, le mouvement aura intérêt à faire preuve de calme et de rigueur dans ses apparitions publiques. Il ne faut pas oublier en effet la tenacité du premier cliché que se fera le citoyen moyen de ces manifestants. Ils constituent un facteur de désordre, la loi c'est la loi... Il faut donc prendre le temps et se donner les moyens



de décoller ces clichés en faisant comprendre que le mouvement désire lui aussi un ordre, mais un ordre juste et non l'injustice d'un ordre qui n'a que les apparences de la justice. La phase ultime qui mettra fin aux préparatifs de l'action proprement dite sera l'**ultimatum**, qui fait une synthèse des moyens de persuasion jusque là mis en place et constitue la signature collective tout à fait décidée à aller jusqu'à la désobéissance civile si le pouvoir persiste dans son mutisme.

L'action proprement dite

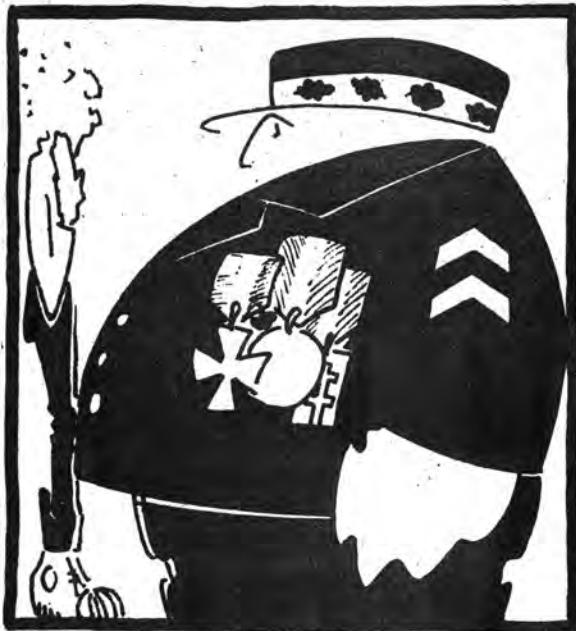
Pour avoir toute sa portée et toute son efficacité, l'action de désobéissance civile doit se faire de manière concertée et collective, de façon à rester ouverte au plus grand nombre. Elle exige discipline et organisation, et doit respecter les principes et les méthodes non-violentes. Ces recommandations ne sont pas nouvelles car bien avant que la théorie en soit faite, la pratique de la désobéissance civile existait. Partout, dans le monde, de nombreux groupes d'hommes et de femmes ont rétabli un rapport de force avec leurs gouvernements en décider de leur désobéir pour que gagnent la Justice et la Liberté.

On n'en finirait pas de recenser toutes ces pratiques d'autant que l'Histoire les a oubliées et ne s'y intéresse que depuis peu. On peut citer:

- les LIP qui volent leurs stocks de montres pour continuer à produire,
- les grèves de loyers dans les foyers de travailleurs immigrés et l'occupation illégale d'appartements vides par des familles sans abri;



« Je suis contre les euromissiles, mais je constate des choses tout à fait simples : le pacifisme est à l'Ouest et les euromissiles à l'Est. »
FRANÇOIS MITTERAND (13-10-1983).



- les médecins qui refusent de verser leur cotisation à un "ordre" dont ils recusent l'existence;

- les objecteurs insoumis qui refusent depuis 1972 d'être embrigadés (ils étaient 5000 en France en 1980) et dont les aspirations ont été prises en compte, en partie, avec loi de 1983 sur l'objection de conscience, qui reste néanmoins condamnable car inégalitaire;

- les renvoyeurs de papiers militaires;
- les refuseurs/redistributeurs de l'impôt militaire;

- les 343 femmes qui refusèrent publiquement d'obéir à la loi sur l'avortement...

Ce sont aussi Solidarnosc, illégal mais légitime, les "protestad" chiliennes, les combats illégaux des noirs Sud-Africains et toutes les résistances non-violentes que l'on ne connaît pas.

Nous ne retiendrons que quelques exemples pour illustrer le déroulement de l'action de désobéissance civile proprement dite. Leur présentation est en partie empruntée au n°34 de la revue "Alternatives Non-Violente" consacrée à la Désobéissance civile.

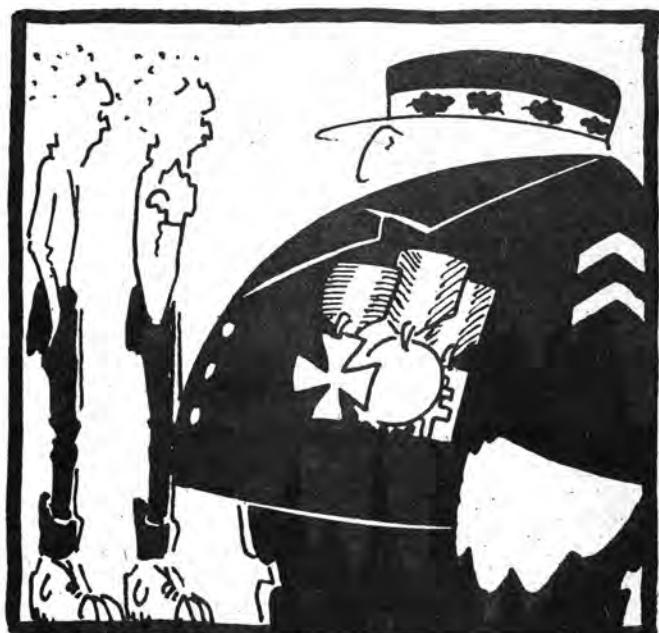
Inde - 1930 - la marche du sel

"En 1930, dans le mouvement pour l'indépendance de l'Inde, tout le monde était convaincu qu'il fallait relancer une grande campagne de désobéissance civile. Mais sur quoi devait-elle porter ? Lorsque Gandhi décida que ce serait la loi sur le sel, loi qui réservait aux Anglais le monopole de la production et de la commercialisation du sel, la première réaction de son entourage fut l'étonnement."

En choisissant un tel objectif, Gandhi donnait à la désobéissance civile une dimension nouvelle et plus radicale. Visiblement, le sel

n'était qu'un symbole: le but n'était pas d'obtenir que cette loi précisément soit abrogée mais que le maximum d'indiens puissent désobéir à une loi de l'occupant. L'objectif n'est plus de changer, d'améliorer ou de supprimer une loi "injuste" ou "immorale" mais bien de chercher à affaiblir le pouvoir lui-même.

Le 12 mars 1930, Gandhi partit de Sabarmati: en 21 jours, il parcourut trois cents kilomètres, entouré d'une foule grossissante chaque jour. Son but: le village de Dandi, au bord de la mer. C'est là que le 6 avril au matin, il ramassa sur le rivage quelques grains de sel, ouvrant ainsi à tous la désobéissance civile au milieu d'une foule immense et des journalistes du monde entier.



La répression fut rigoureuse: nombreux emprisonnements (notamment de Nehru et Gandhi), charges de police, lourdes amendes, confiscations... Mais le mouvement était trop fort, trop large pour être brisé. L'heure de la négociation avait sonné: ce fut le pacte "Gandhi-Irwin" du 5 mars 1931.

Cette marche du sel, suivie par plusieurs années d'actions similaires (et notamment des grèves de l'impôt) marqua un affaiblissement notable de la puissance anglaise en Inde".

USA - 1965 - le boycott du raisin

En 1965, pour lutter contre l'exploitation des Chicanos mexicains dans les vignobles de Californie, César CHAVEZ a décidé d'organiser le boycott du raisin. Des piquets de boycott s'installèrent un peu partout aux Etats-Unis et le mouvement obtint le soutien de l'opinion publique. Les propriétaires décidèrent alors d'exporter le raisin invendu. Mais à San-Francisco, les dockers refusèrent de charger le raisin sur les bateaux. En Angleterre, Finlande, Suède, Norvège, les dockers refusè-

rent de décharger les raisins provenant d'autres ports. Malgré l'aide du gouvernement américain qui racheta d'énormes stocks pour les soldats du Vietnam, les propriétaires des vignobles durent céder et en 1970, ils reconnurent le syndicat de Chavez et acceptèrent l'essentiel de ses exigences.

Italie - 1974 - les autoréductions

L'année 1974 a été marquée, en Italie, par d'importants mouvements de désobéissance civile contre des augmentations de tarifs de transports et d'électricité.

Le 19 août 1974, les ouvriers de Fiat-Rivalta (banlieue de Turin) apprennent en rentrant de vacances, que les tarifs des bus ont augmenté de 25 à 30%. Dès le 24, ils décident d'adopter une attitude qualifiée par "la Stampa" de "désobéissance civile": ils paieront leur carte hebdomadaire à l'ancien tarif. Le syndicat fait distribuer des abonnements autoréduits qui portent son cachet. Dès le 3 septembre, le mouvement est tellement massif que les autorités doivent négocier avec les comités d'usagers, lesquels imposent le retour à l'ancien tarif.



Avec un décalage d'un mois, le même mouvement se produit à Milan: lancé le 26 septembre, le mouvement d'auto-réduction touche 10.000 personnes en trois jours. Le préfet de Milan s'inquiète et téléphone aux directeurs des principaux journaux: "je ne veux pas vous enseigner votre métier mais vous ne traitez pas de bonne manière un sujet aussi délicat que celui-là... Si vous écrivez par exemple, sur le journal, que deux cents personnes n'ont pas payé hier le billet de tram, alors il y en aura deux mille demain pour le faire: et c'est comme ça que la désobéissance marche à toute vapeur !". Le Préfet de Milan avait très bien compris comment marche la désobéissance civile!

C'est également en septembre 1974 que se déclenche une grande vague d'autoréduction sur l'électricité. L'initiative vient cette fois des syndicats de l'ENEL (l'EDF italienne) qui appellent les usagers à autoréduire leurs notes de 50%. Dès le mois d'octobre, à Turin, les mandats autoréduits arrivent à la cadence de mille par jour ! Toutes les grandes villes d'Italie sont touchées. "Sur les mandats postaux autoréduits, on appose le tampon du conseil d'usine, ou du comité pour l'autoréduction, bulletin réduit à 50%". Une désobéissance au second degré se produit dans le Parti Communiste: ce dernier essayant de saboter cette action, on voit des sections entières du Parti désobéir à leur direction.

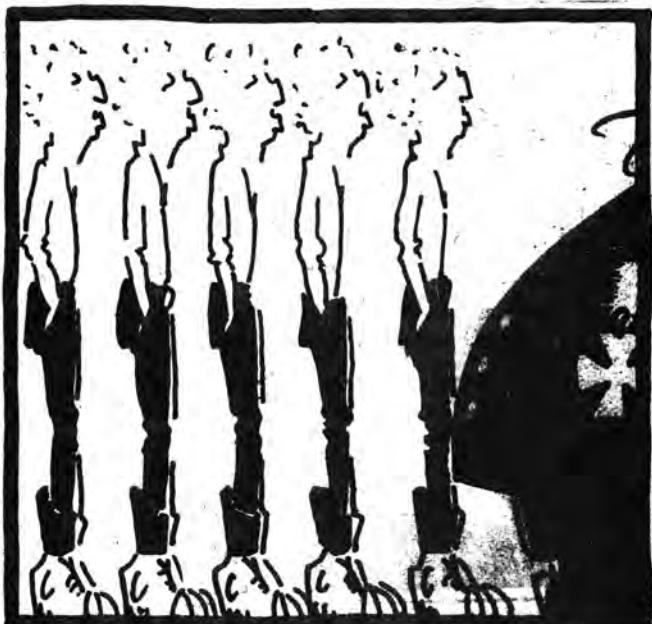
Début décembre, on estime à 25.000 les foyers italiens qui "autoréduisent". La répression à ce stade devient impossible. L'ENEL manque de personnel pour aller couper le courant chez les réfractaires et, en certains endroits, comme le note "le Corriere della Sera": "le personnel chargé de couper le courant devrait, pour exécuter sa mission, se faire accompagner d'une compagnie de CRS en tenue anti-émeute".

L'ENEL et le gouvernement sont contraints de négocier. L'accord du 28 décembre 74 trouve un compromis que beaucoup jugeront trop favorable à l'ENEL, compte tenu de ce que le rapport de force permettait d'optenir".

France - 1983 - les contribuables pour la paix

"Contribuables pour la Paix" existe depuis les 29 et 30 janvier 1983, date de sa première assemblée générale à Lyon.

Notre mouvement se situe dans la lignée de l'action "refus-redistribution 3% de l'im-pôt" qui fut suivie de 1972 à 1981 par près de 3000 personnes qui entendaient ainsi protester contre l'extension du camp militaire du Larzac. Il s'inscrit actuellement dans la mouvance



"non-alignée" qui réclame, à l'Est comme à l'Ouest, le gel de l'armement nucléaire.

Notre organisation repose sur deux activités principales:

- d'une part le refus et l'incitation au refus;

- d'autre part, la redistribution des sommes refusées sur le compte de l'association "Investir pour la Paix".

Nous refuserons et redistribuerons 3% de nos impôts jusqu'à ce que le gouvernement français gèle la course aux armements nucléaires, en arrêtant d'une part le programme de modernisation des armes nucléaires (7ème sous-marin nucléaire, missiles Hadès, bombes à neutrons) et d'autres part ses essais nucléaires dans le Pacifique ou ailleurs.

Dans tous les cas, le percepteur récupère les sommes refusées et majorées de 10%. Le moyen le plus utilisé est le prélèvement direct sur compte (bancaire ou postal); les prélèvements sur salaires et les saisies mobilières n'étant guère pratiqués.

Cette récupération forcée n'influe pas pour autant sur notre action. En effet, le fait de payer ses impôts a bien entendu pour conséquence d'alimenter le budget de l'Etat, mais surtout de collaborer avec sa politique.

Ainsi, refuser une partie, même minime de l'impôt, c'est résister à l'utopie politique de la défense nucléaire française. L'important est l'acte politique et volontaire de refus et/ou incitation au refus, plutôt que la somme refusée. Car c'est la somme de nos voix qui créera le rapport de force plus que la contrepartie financière de nos refus (dérisorie par rapport au budget de l'armée).

Cela signifie que la véritable portée du refus de l'impôt est donnée par les lettres envoyées au Président de la République, au Ministre de la Défense, au percepteur; par le geste de redistribution qui est un acte positif vers de nouvelles formes de défense, et surtout par toute action publique et collective.

Pour ce qui nous concerne, nous considérons que si nous sommes nombreux à refuser de payer une partie de l'impôt qui finance notre défense nucléaire, nous créerons, ensemble un rapport de force que le gouvernement sera obligé de prendre en compte.

Enfin, conscients de la nécessité de mettre en place une autre défense pour permettre de résoudre les conflits entre les peuples, nous redistribuerons les sommes refusées à des projets dont le but est la recherche de la justice qui garantit la paix et pas seulement l'absence de guerre. Les sommes redistribuées le sont à d'une part "Servicio Paz et Justicia" d'autre part à des groupes de recherche sur une autre défense et la reconversion des usines d'armement.

LE CHOIX DE SOCIETE QU'IMPLIQUE LA DESOBEISSANCE CIVILE

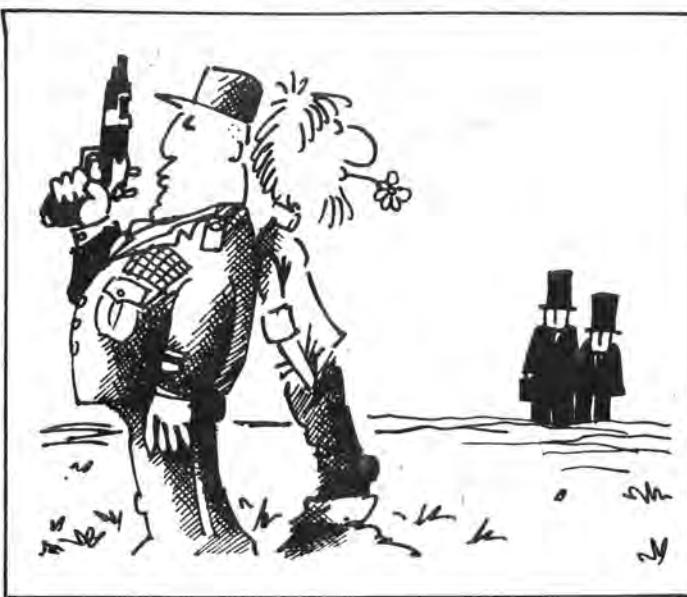
Déjà dans le programme constructif qui accompagne les préparatifs mêmes de l'action de désobéissance civile, se dessinent les contours d'une société régie par des règles non-violentes. Nous avons vu que le but de ce programme étant de "conscientiser" et de responsabiliser les citoyens par un travail d'éducation à la base, afin de les préparer à la prise de pouvoir politique. Car la désobéissance civile n'est pas que contestation du pouvoir, elle se doit également d'envisager la gestion d'un autre pouvoir, pour installer la vraie démocratie.

"La vraie démocratie, écrit Gandhi, ne viendra pas de la prise du pouvoir par quelques uns, mais du pouvoir que tous auront de s'opposer aux abus de pouvoir"(31).

"La non-coopération de la nation, précise-t-il, invite le gouvernement à coopérer avec elle dans certaines conditions établies par elle, ainsi que toute nation en a le droit et tout gouvernement le devoir" (32).

La clairvoyance du raisonnement de Gandhi se retrouve dans son analyse concrète de la situation de son pays. Ainsi en 1941 et de nouveau en 1945, dans son programme constructif, il lançait un avertissement aux capitalistes indiens: *"Un système de gouvernement non-violent est évidemment impossible tant que subsiste le large gouffre qui sépare les riches des milliers qui meurent de faim. Le contraste entre les palais de New Dehli et les misérables taudis de la pauvre classe laborieuse, ne peut résister un seul jour dans une Inde libre où les pauvres jouiront des mêmes pouvoirs que les plus riches du pays. Une révolution*





violente et sanglante se produira certainement un jour, à moins qu'il y ait une abdication volontaire de la richesse, et du pouvoir qui donne la richesse, et un partage de l'un et de l'autre pour le bien commun" (33).

La gestion de la société par des moyens non-violents peut et doit se préparer dès maintenant. C'est d'ailleurs la voie qui est suivie par les tenants de la véritable auto-gestion socialiste, dont les préoccupations rejoignent celle d'une gestion non-violente, basée sur des lois qui permettent à chaque citoyen, non seulement d'être seulement représentés, mais de participer directement aux débats et aux choix politiques.

Mais nous aussi, devons faire preuve de réalisme face aux idées que se font beaucoup de Français sur la démocratie. Il suffit de lire Michel DEBRE quand il écrit que: "Le propre de l'individu est de vivre d'abord sa vie quotidienne, ses soucis et ceux de sa famille l'absorbent. Le nombre de citoyens qui suivent les affaires publiques avec le désir d'y prendre part est limité: il est heureux qu'il en soit ainsi (...) le simple citoyen, qui est un vrai démocrate, se fait, en silence, un jugement sur le gouvernement de son pays, et lorsqu'il est consulté à dates régulières, pour l'élection d'un député, exprime son accord ou son désaccord. Après quoi, comme il est normal et sain, il retourne à ses préoccupations personnelles" (34).

La réponse de Gandhi est plus courte: "Un Etat où les gens agissent comme des moutons n'est pas une démocratie" (35).

Il n'est peut-être pas trop tard pour que Mr Debré prenne conscience que l'avenir de la démocratie française est entre les mains des paysans, et non entre les pattes des moutons du Larzac !

Claude PROUST.
Membre du Mouvement pour
une Alternative Non-violente - MAN .

SOURCE DES CITATIONS

- (1) Voir "Pour sortir de la violence" - Jacques SEMELIN Editions ouvrières - 1983.
- (2) "Le droit contre la justice, les arrières-cours de l'Apartheid" - John DUGAAD - Le Monde Diplomatique Janvier 1984.
- (3)(12)(26) Alternatives Non-Violentes N°34 -"Désobéissance civile" - pages 2, 3; 4 .
- (4) Henri Daniel THOREAU - 1817-1862.
- (5) Etienne de LA BOETIE.
- (6)(20)(31) Gandhi - "Tous les hommes sont frères" - Gallimard - 1967.
- (7)(32) Gandhi - "La jeune Inde" - Stock - 1948.
- (8)(28) Vladimir Boukovski - "Et le vent reprend ses tours" - Laffond - 1978 - pages 35, 227-228.
- (9) José Ortega y Gasset - "La révolte des Massas" - NRF - Collection Idées.
- (10) Discours prononcé le 1/6/1976 à l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale.
- (11)(13)(16)(17)(19)(25)(27)(29) Jean-Marie MÜLLER - "Stratégie de l'action non-violente"- Points - 1981 - pages 60,62,66,68,71,116/117,118.
- (14) Gandhi - "Indrari Opineri" - 1914.
- (15) Entretiens avec Louis FISCHER - "La vie du mahatma Gandhi" - Belfond - 1983.
- (18)(23) Gandhi - cité par Sauter Brick - "Gandhi contre Machiavel" - pages 37,222.
- (21) Bernanos - "Français, si vous saviez"- Gallimard - page 309.
- (22) Cité par A.Malraux - "Antimémoires" - Gallimard - 1967 - page 204.
- (24) "César Chavez, au combat non-violent" - Jean-Marie Müller et Jean Kalmar - Fayard - Le Cerf - page276.
- (30) Gandhi - "Leur civilisation et notre délivrance" - Denoël - 1957 - pages 170/171.
- (33)(35) Louis Fisher - "La vie du Mahatma Gandhi" - pages 307, 308.
- (34) Michel Debré - "Ces princes qui nous gouvernent".



LES AVEZ-VOUS LUS ?

2 QUI A ENCORE PEUR DE LA PUBLICITÉ ?	7 F
6 LES AUTOROUTES	7 F
7 LA CHASSE	7 F
8 DU CHOMAGE A L'AUTONOMIE CONVIVIALE (1)	7 F
9 DU CHOMAGE A L'AUTONOMIE CONVIVIALE (2)	7 F
14 IL ÉTAIT UNE FOIS LA VÉLORUTION	7 F
15 LES SCOP (1)	7 F
16 LES SCOP (2)	7 F
17 LE LYCÉE SOLAIRE D'AMBÉRIEU	7 F
18 LE CONFLIT DE LA TERRE AU BRÉSIL	7 F
19 L'OBJECTION DE CONSCIENCE	7 F
20 LE VAUTOUR FAUVE DANS LES CÉVENNES	7 F
21 - 22 GEL NUCLÉAIRE : QUELLES ALTERNATIVES DE DÉFENSE ?	10 F
23 - 24 NUCLEAIRE CIVIL ET MILITAIRE MALVILLE, AGENT DOUBLE	10 F
26 SÉCURITÉ ET VIOLENCE (1)	7 F
27 SÉCURITÉ ET VIOLENCE (2)	7 F
28 PROBLÈME DE L'AIDE ALIMENTAIRE AU TIERS-MONDE	7 F
29 RELANCE DE LA SNCF	7 F
34 LA PRISON	8 F
38 LA RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS	8 F
39 LE MOUVEMENT ALTERNATIF ALLEMAND	8 F
40 - 41 LE TRANSPORT GRATUIT DES VOYAGEURS	10 F
42 LES CIGALES POUR L'ALTERNATIVE	8 F
43 LE PLOMB DANS L'ESSENCE (1)	8 F
44 - 45 LE PLOMB DANS L'ESSENCE (2)	10 F
46 MOUVEMENTS DE PAIX ET MOUVEMENTS DE LIBÉRATION	8 F
47 PAPIER RECYCLÉ	8 F
48 - 49 ENERGIE SOLAIRE ET TIERS-MONDE	10 F
50 - 51 DISSUASION NUCLÉAIRE	12 F
52 LES PLUIES ACIDES (1)	8 F
53 LES PLUIES ACIDES (2)	8 F
54 DÉMOGRAPHIE ET TIERS-MONDE	8 F
55 LE NICARAGUA	8 F
56 LES BEURS	8 F
57 SEXISME ET SEXUALITÉ DE L'HOMME	8 F
58 - LES RADIOS LIBRES	8 F
59 - 60 - L'AFGHANISTAN	12 F
61 - AUTONOMIE AU QUOTIDIEN (1)	8 F
62 - AUTONOMIE AU QUOTIDIEN (2)	8 F
63 - ESSAIS NUCLÉAIRES	8 F
64 - L'ÉCOLOGIE LIBERTAIRE	8 F
65 - DÉSOBÉISSANCE CIVILE	8 F

Les prix ci-dessus sont port compris — Chèque à l'ordre de Philippe BROCHET, les numéros ne figurant plus dans la liste sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Pourquoi payer plus cher alors qu'on peut avoir les numéros moins cher en s'abonnant ? (*)

Formule choisie :

- Abonnement d'essai - 8 numéros - 50 F
 - Abonnement 1 an - 26 numéros - 150 F
 - Abonnement de soutien - 26 numéros - 250 F
 - Abonnement super-extra - 26 numéros - 500 F
- (Au-delà, devis sur demande)

Attention !

CHEQUES A L'ORDRE
DE PHILIPPE BROCHET

Votre nom

Votre prénom

Votre adresse

Code postal Commune

(*) On se le demande !

PENSEZ AUX COPAINS

Pensez à vos copains,

Vous ne pouvez décentement pas les laisser dans l'ignorance. Si vous vous abonnez, nous leur enverrons un exemplaire gratuit.

MES COPAINS
S'APPELLENT

NOM/PRENOM

ADRESSE

.....
.....
.....
.....

ET ÇA NE COUTE RIEN

PROCHAINEMENT

- 66/67. LE DRAGUAGE DE LA SAONE
68. LA TORTURE (1)
69. LA TORTURE (2)
70. LE CHAUFFAGE ELECTRIQUE

